

Bilan des opérations de contrôle des données entrantes 2024

1	Le contexte 2024.....	2
2	Les sécurisations	2
2.1	Les objectifs 2024.....	3
2.1.1	L'atteinte des objectifs au niveau national	3
2.1.2	L'atteinte des objectifs par les Caf.....	3
2.2	Résultats globaux 2024.....	4
2.2.1	Les résultats des contrôles des données entrantes	4
2.2.2	La répartition des contrôles	5
2.2.3	La réitération des contrôles et le taux de couverture du fichier allocataire.....	5
2.2.3.1	Contrôles clos et réitérations	6
2.2.3.2	Zoom sur les contrôles sur place et sur pièces	7
2.2.3.3	Le taux de couverture du fichier allocataires	8
2.2.4	Les résultats financiers	8
2.2.4.1	Les impacts financiers	8
2.2.4.2	L'évolution des impacts financiers entre 2023 et 2024.....	9
2.2.4.3	Répartition des contrôles données entrantes (hors contrôles automatisés et cibles 5XX et 6XX).....	10
2.2.4.4	Les impacts financiers par type de contrôle	10
3	Les Échanges (contrôles automatisés).....	12
3.1	Le premier échange DGFIP	12
3.2	Les autres échanges	12
3.2.1	Rappel des résultats 2023	12
3.2.2	Les résultats 2024.....	12
4	Les contrôles sur pièces (rac et datamining).....	14
4.1	Les contrôles Rac.....	14
4.1.1	Les contrôles Rac Annuels	14
4.1.1.1	Les résultats globaux	14
4.1.1.2	Résultats de la campagne 2023/2024	15
4.1.1.2.1	Le taux d'atteinte de l'objectif en montant.....	15
4.1.1.2.2	Les résultats des organismes au 30/09.....	15
4.1.1.2.3	L'analyse synthétique des résultats de la campagne	17

4.1.1.2.4	Les évolutions des résultats de la campagne depuis 2019 :.....	17
4.1.1.3	Les constats 2024 sur les rac A	19
4.2	Les contrôles Rac Trimestriels	20
4.2.1	Les résultats globaux	20
4.2.2	Résultats de l'objectif 2024.....	21
4.2.2.1	Le taux d'atteinte de l'objectif	21
4.2.2.2	Les résultats des organismes au 31/12	21
4.2.2.3	L'analyse synthétique des résultats	22
4.2.3	Les constats sur les rac T.....	23
4.3	Les contrôles datamining sur pièces	24
4.3.1	Les résultats globaux	24
4.3.2	La répartition entre service.....	24
4.3.3	Le taux d'atteinte de l'objectif en montant	24
4.3.4	Les résultats des organismes au 31/12	25
4.3.5	L'analyse synthétique des résultats datamining	27
4.3.6	Les évolutions du datamining pièces depuis 2019	28
4.3.7	Les constats 2024	30
5	Les contrôles sur place	31
5.1	En quelques chiffres	31
5.2	Les résultats globaux	31
5.3	Zoom sur la cible 957 (cible SNLFE contrôle de la résidence).....	32
5.4	Le taux d'atteinte de l'objectif en montant.....	33
5.4.1	Les résultats des organismes au 31/12	33
5.4.1	L'analyse synthétique des résultats contrôles sur place en 2024	35
5.4.2	Les évolutions du contrôle sur place depuis 2019 :.....	35
5.4.3	Les constats	37
6	La fraude	39
6.1	Les résultats globaux 2024	39
6.2	Le taux d'atteinte de l'objectif en montant.....	39
6.2.1	Les résultats des organismes au 31/12	39
6.3	Les évolutions depuis 2019	40
6.3.1	Synthèse	40
6.4	Répartition des montants de fraude	42
6.5	Zoom sur la cible 957 (cible SNLFE)	42
6.6	Le stock de suspicions début 2025	43
6.7	Les constats.....	44

1 LE CONTEXTE 2024

Des travaux ont été menés afin de donner de la visibilité au réseau, notamment sur les conséquences entre 2025 et 2027 du déploiement du DRM sur les contrôles. Ceux-ci seront diffusés en suite du PCI. En synthèse, les travaux ont permis de cartographier l'existant, d'identifier les impacts concrets du déploiement du pré remplissage des déclarations trimestrielles sur les contrôles existants (baisse des Rac trimestriels en 2025 et rac annuels à horizon 2027), et anticipent les évolutions à venir (pré-instruction des Rac T restants, montée en puissance des cibles SNLFE).

En matière de contrôles sur pièces et sur place, les protocoles ont été mis à jour afin d'intégrer le DRM en consultation. Par ailleurs, un Sharepoint d'aide au contrôle des travailleurs indépendants a été mis à disposition.

En matière de lutte contre la fraude, un nouveau pôle SNLFE a été ouvert à la Caf de La Réunion, des travaux expérimentaux ont été menés sur de nombreuses cibles, et les nouvelles prérogatives de police judiciaire ont été déployés en fin d'année. Par ailleurs, la majoration d'indu pour fraude de 10 % est entrée en application à compter du mois d'avril.

L'année 2024 a aussi été marquée par la poursuite de la recherche de la performance et par le maintien des objectifs sur place, datamining pièces, contrôles Rac et fraude en montant. Ce qui a incité les organismes à continuer l'optimisation du pilotage de l'activité contrôle (optimisation de la campagne Rac et des campagnes datamining) et a permis à plus d'organisme d'atteindre leurs objectifs (Cf. le contrôle sur place et contrôle datamining pièces).

Années	Caf validant l'objectif sans mesure de rattrapage
2019	33
2020 (allègement)	74
2021 (allègement)	59
2022	11
2023	77
2024	77

2 LES SECURISATIONS

Les moyens de maîtrise du risque lié aux données entrantes erronées sont :

- ✓ En préventif : la sécurisation de l'information reçue au moyen de l'acquisition des données automatiquement, la sécurisation du référencement des personnes bénéficiaires et la prévention des indus.
- ✓ En curatif : les contrôles automatisés, les contrôles sur pièces et les contrôles sur place.

2.1 Les objectifs 2024

2.1.1 L'atteinte des objectifs au niveau national

	Objectifs	Résultats	Taux d'atteinte	Taux attendu
Datamining sur pièces	141 621 627 €	152 119 422 €	107%	100%
Rac annuels	309 393 882 €	343 578 207 €	111%	100%
Rac Trimestriels	1 400 482	1 078 079	78%	75%
Contrôle sur place	434 224 268 €	501 541 466 €	116%	100%
Fraude	410 000 000 €	449 244 499 €	110%	100%
Lettre de mise en garde	1 212	1 192	98%	100%

2.1.2 L'atteinte des objectifs par les Caf

Objectif	Taux d'atteinte	Caf validant l'objectif sans la mesure d'élasticité	Caf validant par la mesure d'élasticité	Caf validant l'objectif
Datamining	107%	74	16	90
Rac	111%	92	3	95
Rac T	77%	90		90
Place	116%	77	12	89
Fraude	110%	94		94
Lettre de mise en garde	98%	95		95

2.2 Résultats globaux 2024

Le périmètre d'observation des résultats a évolué, sont exclus du bilan les cibles compteurs (011, E37, 33A) qui sont des sécurisations et non des contrôles. Ces sécurisations sont uniquement un appel de pièces auprès des allocataires. Ceux-ci s'ouvrent et se ferment automatiquement et ne produisent pas d'impact financier.

Cibles	Intitulés	définition
011	Contrôle complément PAJE activité	Vérifications périodiques de l'activité des bénéficiaires. Créée automatiquement à l'envoi du questionnaire d'activité par Cristal et clôturée immédiatement.
E37	Contrôle résidence étudiant	Vérification de la résidence effectuée auprès des étudiants à la fin de chaque année scolaire
33A	Contrôle des attestations de scolarité	Permet de comptabiliser les attestations de scolarité pour justifier de la charge de l'enfant.

2.2.1 Les résultats des contrôles des données entrantes

En 2024, hors échanges avec la DGFIP et données et cibles compteurs, les organismes du réseau ont réalisé 31,5 millions de contrôles et contrôlés 6,4 millions d'allocataires (au moins une fois).

	Nombre de contrôles	Montants d'indus	Montants de rappels	Taux d'indus	Taux de rappels	Taux de dossiers avec If	Impact financier
1. Echanges	29 005 473	198 000 393 €	160 941 370 €	2%	1%	22%	358 941 763 €
2. Contrôles sur pièces	2 414 525	628 425 964 €	191 865 981 €	32%	13%	36%	820 291 945 €
3. Contrôles sur place	91 197	438 164 788 €	63 376 678 €	77%	50%	83%	501 541 466 €
Total des contrôles	31 511 195	1 264 591 146 €	416 184 028 €	5%	2%	6%	1 680 775 174 €

Ces 31,5 millions de contrôles ont permis de détecter au total 1,68 milliard d'euros (vs 1,59 milliard en 2023), soit une progression de 6 % (+ 94 millions d'euros) :

- 2,5 millions de contrôles (pièces et place) ont été régularisé pour 1,3 milliard d'euros de droits erronés (VS 1,2 milliard en 2023) :
 - ✓ Les régularisations financières détectées par contrôle sur place s'élèvent à 501,5 millions d'euros, contre 473,8 millions d'euros en 2023, soit une augmentation de 6 % ;
 - ✓ Les résultats financiers des contrôles sur pièces s'élèvent à 820,2 millions d'euros contre 725,3 millions d'euros en 2023, soit une augmentation de 13 %.

- 29 millions de contrôles automatisés ont permis de régulariser 358,9 millions d'euros (vs 387,4 millions d'euros en 2023), soit une diminution de 7 % en impact financier.

2.2.2 La répartition des contrôles

	Nombre de contrôles 2023	Répartition 2023	Nombre de contrôles 2024	Répartition 2024	Variation
Données entrantes ordonnateur	2 562 567	8%	2 505 722	8%	-2%
Echanges	30 823 743	92%	29 005 473	92%	-6%
Total	33 386 310	100%	31 511 195	100%	-6%

Globalement, le nombre de contrôles réalisés a baissé (- 6 %).

Cette diminution se concentre principalement sur les échanges avec les partenaires et plus particulièrement la cible 085 (contrôle ressource N-1 AL/APL), avec 1,9 million de contrôles en moins par rapport à 2023.

2.2.3 La réitération des contrôles et le taux de couverture du fichier allocataire

Dans le cadre de L'INA-CF, courant 2023, un groupe de travail a été mis en place sur le phénomène de réitération afin de mieux le comprendre, le définir, le limiter et **améliorer notre taux de couverture de notre fichier allocataire**.

Ce phénomène avait plus ou moins été identifié dans le cadre des bilans annuels mais n'avait pas été réellement approfondi.

Les différents travaux menés, ont permis de matérialiser le fait que le phénomène de réitération ne se cantonnait pas uniquement au contrôle sur place mais à l'ensemble des contrôles, et se concentraient principalement sur les Rac trimestriels et dans une moindre mesure sur le datamining place et pièces.

Les impacts sur les contrôles suite à la généralisation du DRM en mars 2025 ont été pris en compte dans le cadre de nos réflexions, et plus particulièrement sur la diminution des contrôles Rac en 2027 et des rac trimestriels en 2025 (cibles 50P, 50T) et sur les possibilités d'utiliser le DRM pour réduire la réitération.

Les solutions proposées par le groupe ont pour objectifs de renforcer la sécurisation a priori des dossiers pour les contrôles trimestriels et bloquer la récurrence des contrôles globaux afin **d'augmenter la couverture du fichier allocataires**.

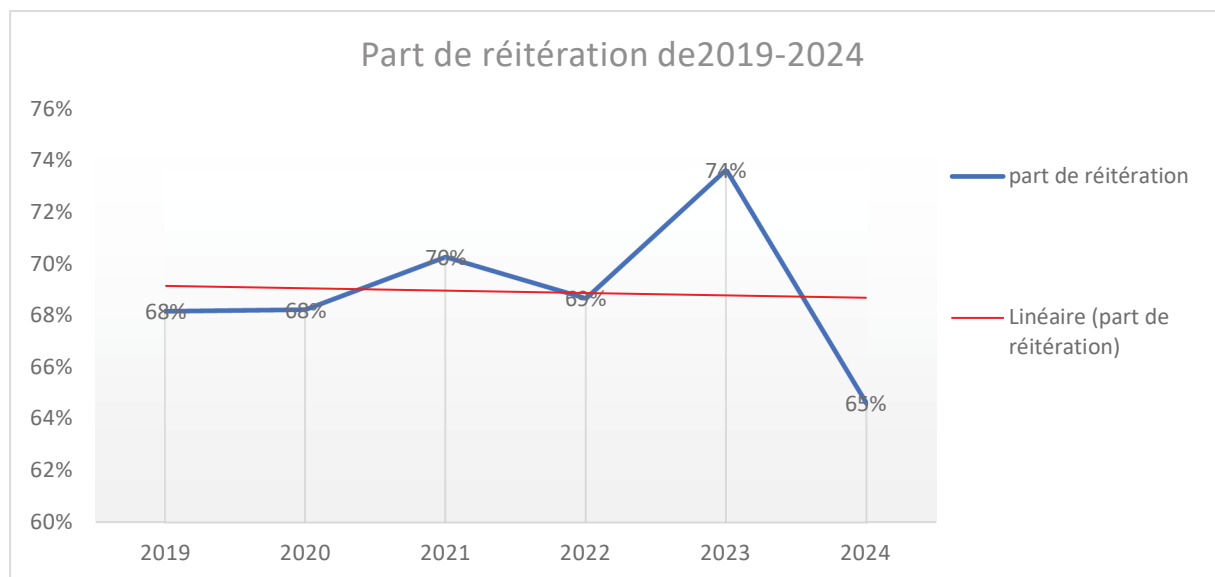
- Capitaliser sur l'adossement DRM pour la PPA / RSA pour revoir les modalités de sécurisation des dossiers pour les contrôles trimestriels.
- Utiliser le DRM dans le cadre de la campagne RAC 2024-2025 (Cf. IT Rac 2024-2025).
- Optimiser le système d'information pour bloquer la répétition des contrôles globaux.

- Harmoniser les pratiques de pilotage du datamining.
- Permettre la bascule d'un contrôle sur place en contrôle sur pièce afin de sécuriser l'ensemble des dossiers fortement scorés lors d'un affinage.
- Mettre en place de nouveaux indicateurs pour mesurer le phénomène de réitération des contrôles et suivre la couverture du fichier allocataire.

Ces différentes solutions seront développées dans une IT à venir au premier trimestre 2025.

2.2.3.1 Contrôles clos et réitérations

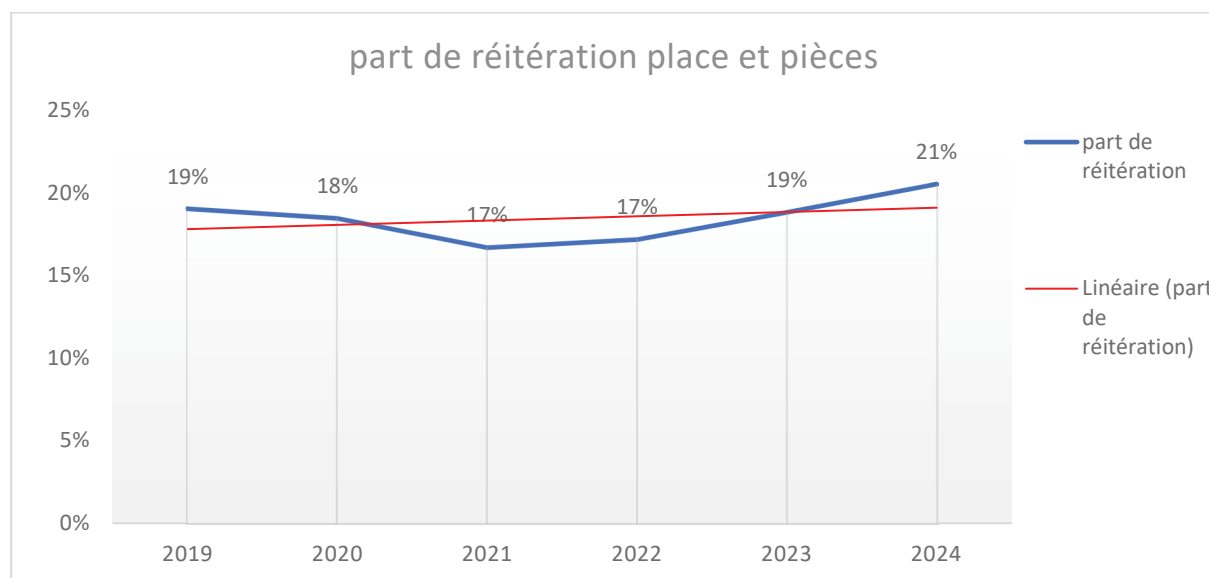
Données	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb contrôles clos	31 695 035	35 010 201	33 992 743	30 724 595	33 370 516	31 511 195
Nb allocataires contrôlés	5 833 176	6 170 914	5 908 505	5 693 852	6 380 809	6 353 305
Nb allocataires avec réitération	3 976 489	4 210 113	4 151 501	3 909 894	4 698 851	4 103 924
Nb réitérations	25 861 859	28 839 287	28 084 238	25 030 743	26 989 707	25 157 890



La part de réitération a tendance à augmenter entre 2019 et 2023 et à diminuer de 9 points en 2024. Cette diminution s'explique principalement par la diminution du nombre d'échange en 2024 (1,9 millions : Cf. échange).

2.2.3.2 Zoom sur les contrôles sur place et sur pièces

Type de contrôle	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<i>Nb contrôles clos</i>	2 733 673	2 716 773	2 388 248	2 387 224	2 546 773	2 505 716
<i>Nb allocataires contrôlés</i>	2 173 755	2 171 112	1 957 616	1 938 979	2 042 281	1 943 900
<i>Nb allocataires avec réitération</i>	413 991	401 086	326 939	333 213	384 680	399 522
<i>Nb réitérations</i>	559 918	545 661	430 632	448 245	504 492	561 816



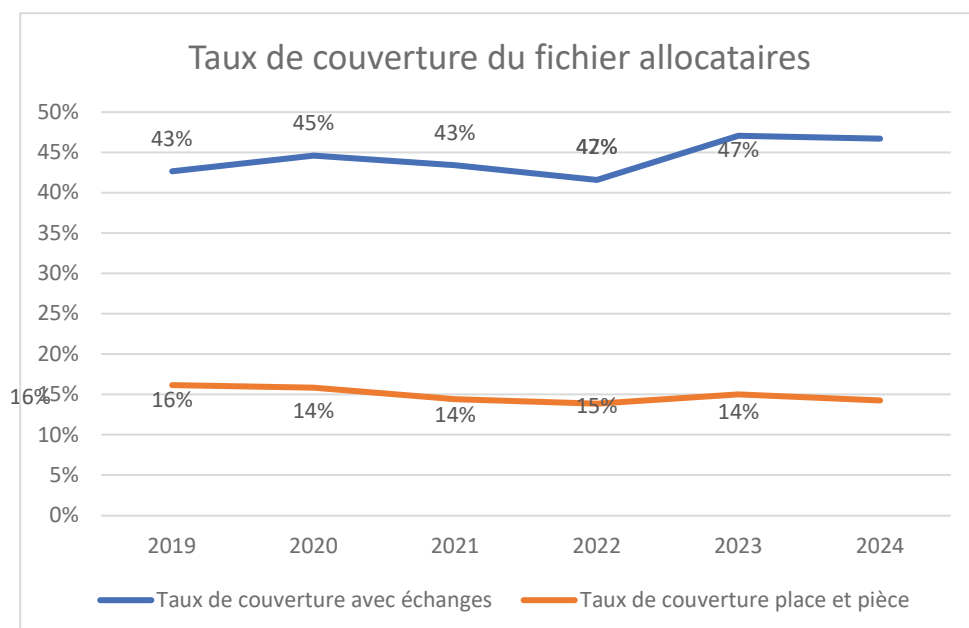
Sur la période de 2019 à 2024, il est constaté que pour les contrôles pièces et place, le nombre de contrôles clos et le nombre d'allocataires contrôlés ont diminué. Bien que la nombre de réitération diminue, on constate que cette diminution n'est pas proportionnelle. Ce qui a pour effet d'augmenter structurellement la part des réitérations entre 2021 et 2024.

Il est constaté qu'en 2024 le nombre d'allocataires avec une réitération a diminué par rapport à 2019, mais que le nombre de réitération est constant sur les deux périodes.

L'augmentation du nombre de réitération peut s'expliquer par la diminution du nombre de contrôles Rac annuel (- 180 484) et l'augmentation des contrôles Rac T (+166 180) clôturés en 2019 et 2024. L'arrivée du DRM, en mars 2025, devrait entraîner une diminution des Rac T et par la même diminuer le nombre de réitérations.

2.2.3.3 Le taux de couverture du fichier allocataires

Le taux de couverture du notre fichier allocataire correspond au nombre d'allocataires contrôlés sur l'ensemble des allocataires noyau dur de la branche.



L'ensemble des contrôles (hors échange DGFIP) ont permis, en 2024, de contrôler 47% des allocataires (dont 14% en contrôles sur pièces et sur place).

Le taux de couverture sur l'ensemble des contrôles est stable entre 2023 et 2024, cependant, il est observé une légère baisse sur les contrôles sur pièces et sur place, phénomène qui peut s'expliquer par la variation de contrôles Rac et Rac T entre 2023 et 2024.

Les taux sur l'année 2024, sont provisoires et seront remis à jour avec la donnée allocataire noyau dur définitive.

Les Taux de couverture du fichier allocataire seront intégrés dans le tableau de bord PCI au cours du 1^{er} semestre.

2.2.4 Les résultats financiers

2.2.4.1 Les impacts financiers

	Nombre de contrôles 2023	IF 2023	IF moyen 2023	Nombre de contrôles 2024	IF 2024	IF moyen 2024
Données entrantes ordonnateur	2 562 567	1 199 172 602 €	468 €	2 505 722	1 321 833 411 €	528 €
Echanges	30 823 743	387 444 602 €	13 €	29 005 473	358 941 763 €	12 €
Total	33 386 310	1 586 617 204 €	48 €	31 511 195	1 680 775 174 €	53 €

Les impacts financiers ont augmenté par rapport à 2023 :

- + 6% pour l'impact financier global ;

- + 10 % pour l'impact financier moyen.

Cependant, on note une baisse de 1 € (- 8 %) de l'impact financier moyen pour les échanges par rapport à 2023 (12 € vs 13 €). Cette diminution s'explique par la diminution du nombre de contrôle clos en 2024 sur la cible 085 (contrôle ressource N-1 AL/APL)¹ et la part de cette cible sur l'ensemble des échanges.

2.2.4.2 L'évolution des impacts financiers entre 2023 et 2024

Type de contrôle /année	Montants d'indus			Montants rappels			Montants Impacts Financiers		
	2023	2024	Evolution	2023	2024	Evolution	2023	2024	Evolution
Sur place	404 227 469 €	438 164 788 €	8%	69 542 279 €	63 376 678 €	-9%	473 769 748 €	501 541 466 €	6%
Sur pièces	554 813 608 €	628 425 964 €	13%	170 589 246 €	191 865 981 €	12%	725 402 855 €	820 291 945 €	13%
Echange	224 700 803 €	198 000 393 €	-12%	162 743 799 €	160 941 370 €	-1%	387 444 602 €	358 941 763 €	-7%
Total	1 183 741 880 €	1 264 591 146 €	7%	402 875 323 €	416 184 028 €	3%	1 586 617 204 €	1 680 775 174 €	6%

Les activités de contrôles ont produit un résultat financier de 1,68 milliard d'euros (indus + rappels constatés) contre 1,59 milliard d'euros en 2023, soit une augmentation de 94 millions d'euros (+ 6 %).

Dans le détail, il est observé que :

- Les résultats financiers des contrôles Datamining pièces ont augmenté de 13,3 millions d'euros, soit + 10 % par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique par un effet impact financier moyen (+ 19 %), compensée par l'effet volume (- 8 %).
- Les résultats financiers des contrôles Rac annuels ont augmenté de 28,2 millions d'euros (+ 8 %). Cette augmentation s'explique par un effet impact financier moyen (+ 29 %), compensée par l'effet volume (-16 %).
- Les résultats financiers des contrôles Rac trimestriels ont augmenté de 50 millions d'euros (+ 28 %). Cette augmentation s'explique par un effet volume (+ 18 %) et un effet impact financier moyen (+ 8 %).
- Les régularisations financières détectées par les contrôles sur place s'élèvent à 501,5 millions d'euros, contre 473,8 millions d'euros en 2023, soit une augmentation de 6 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation de l'impact financier moyen. Il est à noter la performance de la cible de contrôle à la résidence (+ 10 millions d'euros d'impact financier malgré une baisse de 3 % du nombre de contrôles).
- Les résultats des échanges ont baissé de 28,5 millions d'euros (- 7 %). Cette diminution s'explique principalement par l'effet volume (-1,9 million de contrôles) de la cible 085 (contrôle ressource N-1 AL/APL)². En effet, cette cible créée en 2022 a fait l'objet d'un

¹ Prise en compte automatique des données sur les frais réel et les pensions alimentaires en N-1 (et N-2) acquises à la DGFIP au moment de l'échange CNTDF. Celles-ci remplacent les données déclarées par l'allocataire en début d'année et entraîne un recalcul des droits

²

recalcul des droits en 2023, suite à une divergence de déclaration entre les données DGFIP et les déclarations des allocataires sur les frais réels et les pensions alimentaires, impactant à la hausse la volumétrie des contrôles pour la période 2023.

Globalement, il est constaté une hausse des impacts financiers détectés en contrôles (place et pièces), grâce à un effet impact financier moyen, couvrant ainsi la baisse en volumétrie des contrôles.

2.2.4.3 Répartition des contrôles données entrantes (hors contrôles automatisés et cibles 5XX et 6XX)

Type de contrôle	31/12/2023	Répartition	31/12/2024	Répartition
Contrôle sur place ³ (hors code D)	109 834	4%	91 197	4%
Contrôle sur pièces	2 452 733	96%	2 414 525	96%
Total	2 562 567	100%	2 505 722	100%

En 2024, le nombre de contrôles sur place et sur pièces ont baissé de 56 040 contrôles (soit - 2 %) :

- - 17 % en contrôles sur place ;
- - 2 % en contrôles sur pièces.

En contrôles sur place, la variation se concentre principalement sur le Datamining avec 17 000 contrôles en moins par rapport à 2023.

2.2.4.4 Les impacts financiers par type de contrôle

	31/12/2023	Répartition	31/12/2024	Répartition	Variation
Contrôle sur place	473 769 748 €	40%	501 541 466 €	38%	6%
Contrôle sur pièces	725 402 855 €	60%	820 291 945 €	62%	13%
Total	1 199 172 603 €	100%	1 321 833 411 €	100%	10%

En 2024, les impacts financiers des contrôles sur place et sur pièces ont augmenté de 122,6 millions d'euros (+ 10 %).

- + 27,8 millions d'euros en contrôles sur place (+ 6 %) ;
- + 94,8 millions d'euros en contrôles sur pièces (+ 13 %).

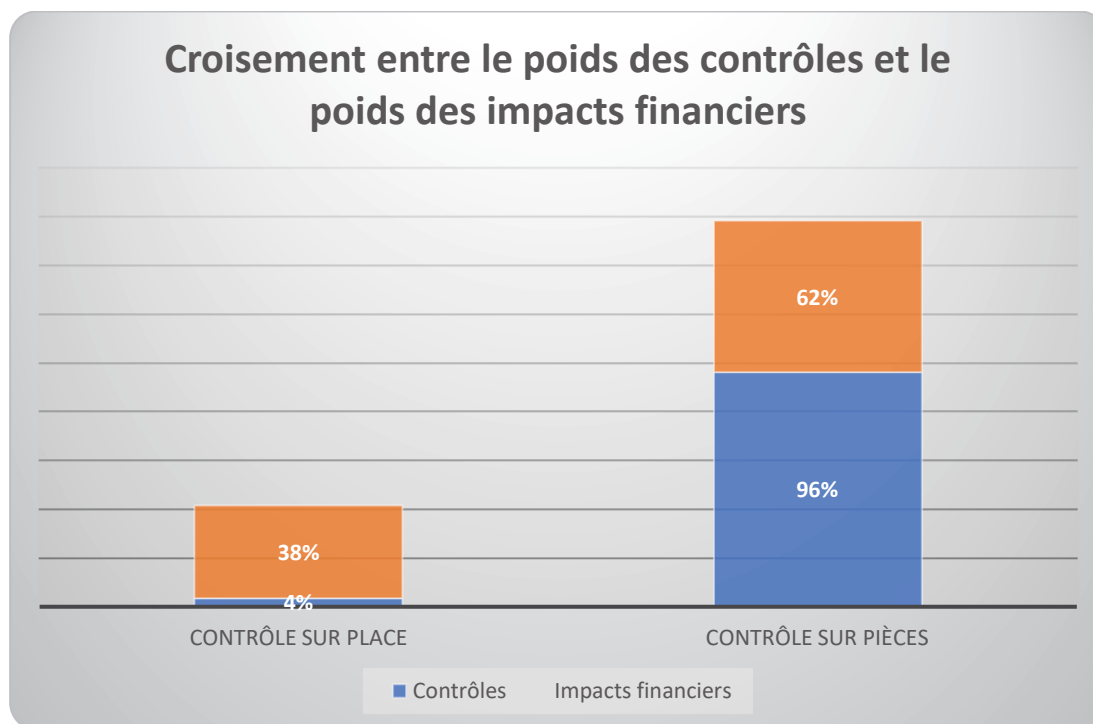
La mise en corrélation de la diminution du nombre de contrôles et la progression des impacts financiers, permet de constater l'augmentation de l'impact financier moyen.

Le croisement de la répartition des contrôles et la répartition des impacts financiers détectés met en exergue la performance et l'importance des contrôles sur place au sein de la politique de contrôle.

³ code D : clôture administrative réalisée en cas d'absences réitérés, refus explicite du contrôle, violence et non-fourniture des pièces justificatives.

En effet dans le graphique ci-dessous, il est constaté que les contrôles sur place ne représentent que 4% des contrôles donnés entrantes (hors échange), mais permettent de détecter 38% des impacts financiers.

Cependant, le volume de contrôles sur place est passé sous la barre des 100 000 contrôles (91 198 vs 109 834), représentant une diminution de 17 % par rapport à 2023, et une baisse de 30 % par rapport à 2022 (91 198 vs 130 490).



3 LES ÉCHANGES (CONTROLES AUTOMATISÉS)

3.1 Le premier échange DGFIP

Type échange	Années	Contrôles clos
Sécurisation à la source	2023	16 364 970
	2024	16 435 439
	Variation	0,4%

3.2 Les autres échanges

3.2.1 Rappel des résultats 2023

Type échange	Cibles	Contrôles clos	Indus	Taux indus	Montant indus	Rappels	Taux rappels	Montant de rappels
Contrôles automatisés	70 (Contrôle pôle emploi)	27 030 896	410 316	2%	109 159 651	400 735	1%	152 466 493
	81 (Contrôle 2ème retour TDF)	569 009	27 550	5%	10 513 319	25 133	4%	10 277 305
	85 (contrôle ressource N-1 AL/APL)	3 223 836	282 988	9%	105 025 329	0	0%	0
Total		30 823 741	720 854	2%	224 698 300	425 868	2%	162 743 799

3.2.2 Les résultats 2024

Type échange	Cibles	Contrôles clos	Indus	Taux indus	Montant indus	Rappels	Taux rappels	Montant de rappels
Contrôles automatisés	70 (Contrôle pôle emploi)	26 944 148	391 057	1%	106 878 332 €	384 302	1%	147 363 144 €
	81 (Contrôle 2ème retour TDF)	693 873	33 415	5%	12 439 933 €	32 097	5%	13 578 225 €
	85 (contrôle ressource N-1 AL/APL)	1 367 452	252 900	18%	78 682 128 €	0	0%	0 €
Total		29 005 473	677 372	2%	198 000 393 €	416 399	1%	160 941 370 €

Le nombre de contrôles automatisés a baissé de 1,8 millions par rapport à 2023. Ce qui s'est traduit par une diminution de l'impact financier détecté de 28,5 millions (- 7 %).

Cette diminution en volume se concentre principalement sur la cible 085 (contrôle ressource N-1 AL/APL).

Dans le détail, il est fait le constat que :

- Le 2eme échange avec la DGFIP a augmenté de 124 864 échanges, pour un impact financier moyen identique à la période 2023 (37 €) ;
- Les échanges de pôle emploi ont diminué de 86 748 contrôles, avec une baisse de l'impact financier moyen de 1 € (9 € vs 10 €), ce qui génère une diminution de l'impact financier global de 7,4 millions d'euros par rapport à 2023.
- Créée en 2022, la cible 085 a fait l'objet d'un retraitement en 2023, impactant à la hausse la volumétrie pour la période 2023, d'où une baisse des contrôles (-1,9 million) pour un impact financier global de - 26,3 millions d'euros.

4 LES CONTROLES SUR PIECES (RAC ET DATAMINING)

4.1 Les contrôles Rac

Type	Contrôles	Indus	Taux d'indus	Montant d'indus	Rappels	Taux de rappels	Montant rappels	If total	If moyen
Rac Annuels	454 077	310 186	68%	300 296 345 €	135 092	30%	65 400 143 €	365 696 489 €	805 €
Rac trimestriels	1 400 892	378 450	27%	161 503 056 €	121 455	9%	69 633 848 €	231 136 904 €	165 €
Total	1 854 969	688 636	37%	461 799 401 €	256 547	14%	135 033 991 €	596 833 393 €	322 €

Les rac représentent 74 % du nombre et 45 % de l'impact financier total détecté en contrôle sur pièces et sur place.

Ils représentent 77% du nombre et 73% de l'impact financier détecté en contrôles sur pièces.

4.1.1 Les contrôles Rac Annuels

4.1.1.1 Les résultats globaux

Années	Contrôles	Indus	Taux d'indus	Montant d'indus	Rappels	Taux de rappels	Montant rappels	If total	If moyen
2023	538 656	344 347	64%	274 065 909 €	159 212	30%	63 413 576 €	337 479 485 €	627 €
2024	454 077	310 186	68%	300 296 345 €	135 092	30%	65 400 143 €	365 696 489 €	805 €
Variation	-16%	-10%	7%	10%	-15%	0%	3%	8%	29%

En 2024, le réseau a clôturé moins de contrôles (- 16 %) par rapport à 2023. En parallèle, les impacts financiers ont augmenté de 28,2 millions d'euros (+ 8 %).

Cette augmentation s'explique par l'augmentation de l'If moyen (+ 29 %) en 2024, compensée par l'effet volume (- 16 %).

Celle-ci se décompose de la manière suivante :

- Effet volume : - 53 millions d'euros ;
- Effet If moyen : 81,2 millions d'euros.

La progression des impacts financiers moyens s'explique notamment par la mise à disposition d'une requête d'ordonnancement de la campagne Rac 2023-2024.

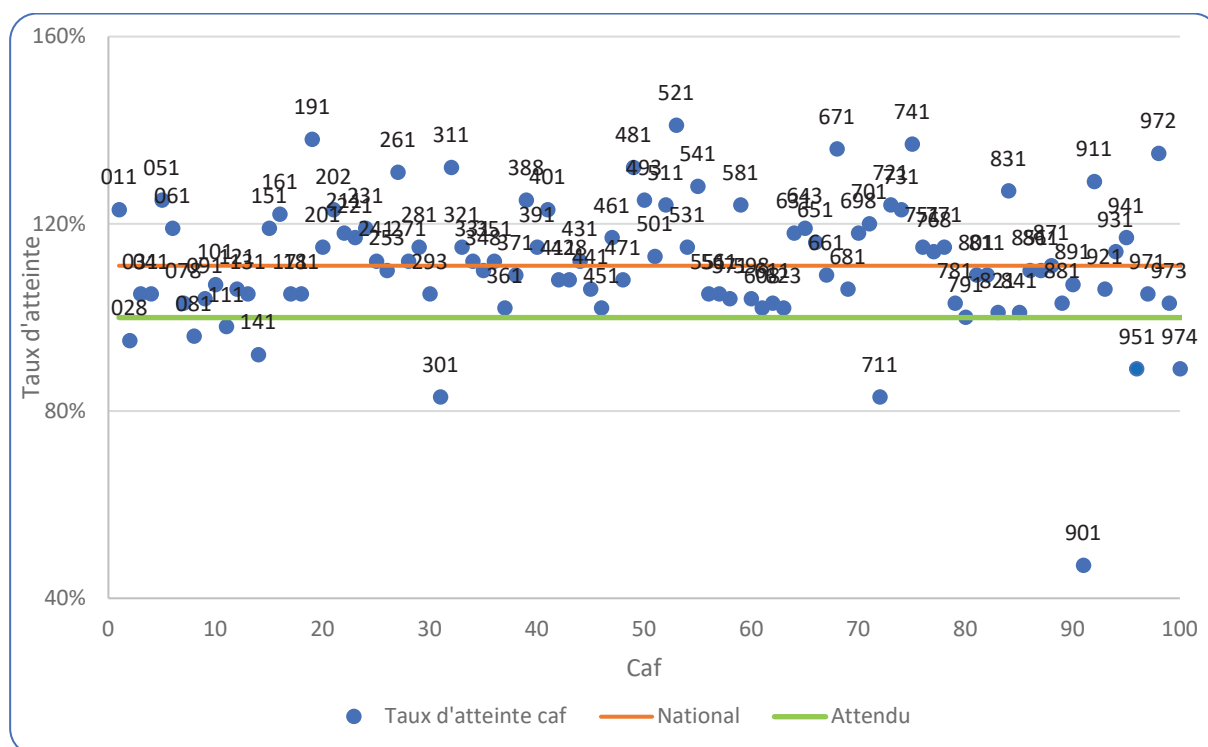
4.1.1.2 Résultats de la campagne 2023/2024

4.1.1.2.1 Le taux d'atteinte de l'objectif en montant

	Objectif 2023/2024	Montant d'impact financier	Taux d'atteinte	Taux de dossiers avec impacts financiers
Réseau	309 393 882 €	343 578 207 €	111 %	82 %

L'objectif Rac est atteint au niveau national.

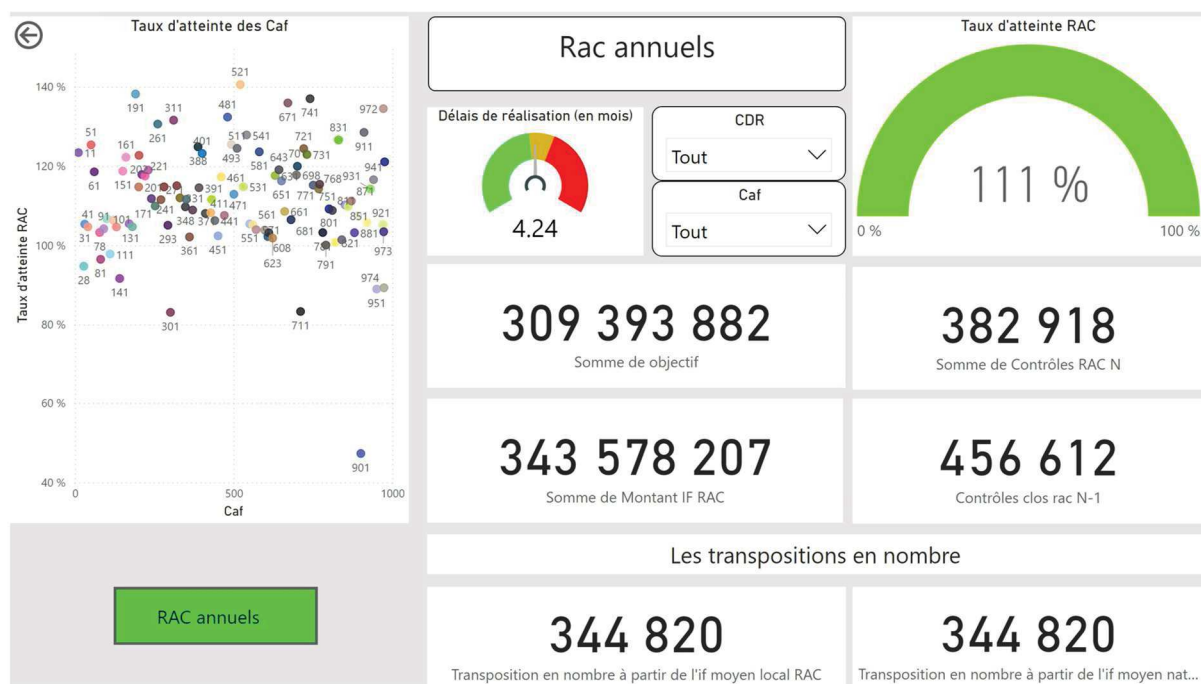
4.1.1.2.2 Les résultats des organismes au 30/09



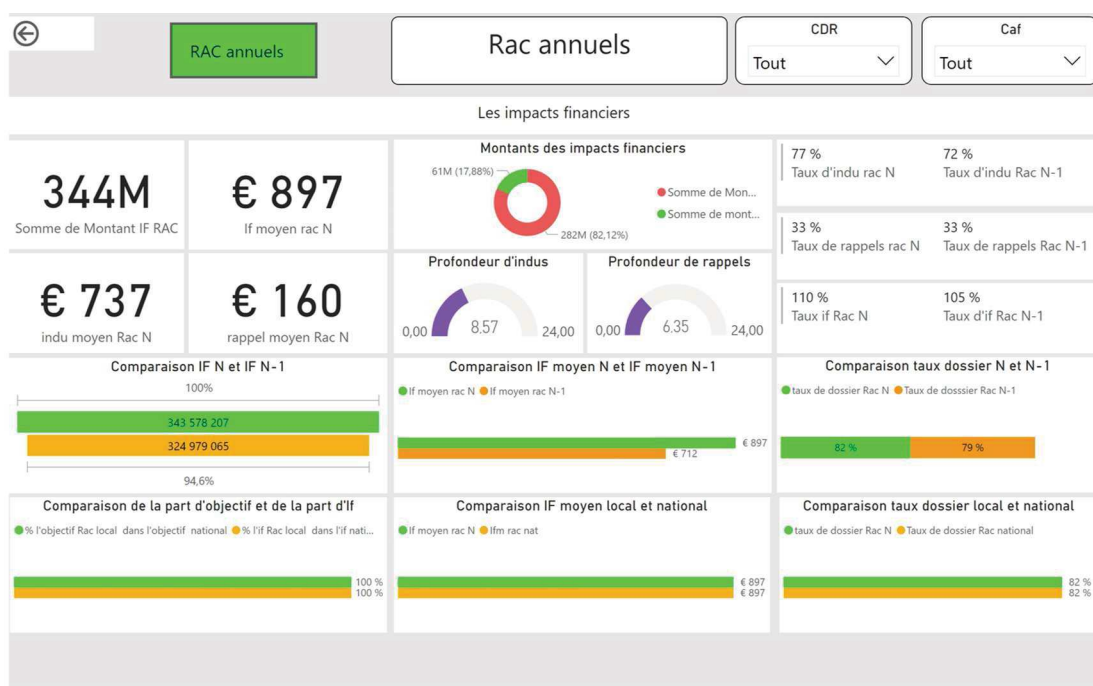
L'objectif est validé par 95 caisses.

- ✓ 92 en montant ;
- ✓ 3 par la mesure d'élasticité.

Résultats détaillés :



Résultats financiers :



4.1.1.2.3 L'analyse synthétique des résultats de la campagne

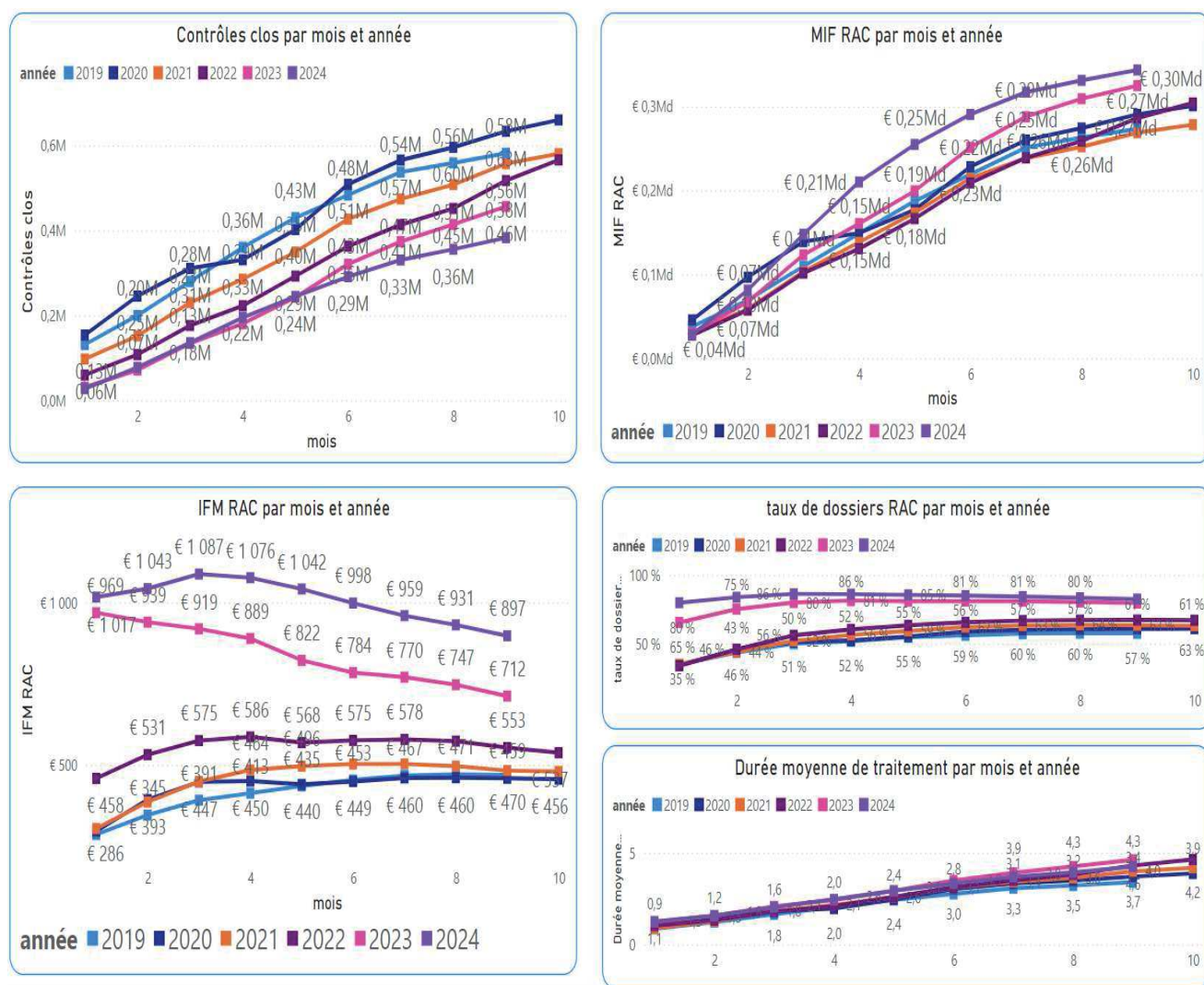
Le réseau a détecté 18,6 millions d'euros d'impacts financiers de plus que l'année dernière.

8 contrôles rac sur 10 donnent lieu à une régularisation des droits des allocataires contrôlés.

En 2024, les 10 % des Caisses « les plus performantes » ont un taux de dossier avec impact financier en contrôle sur pièce 1,13 fois (Vs 1,16 fois en 2023) plus élevé que les 10 % « des Caisses les moins performantes.

Le montant d'impact financier moyen a continué de progresser entre 2023 et 2024. Il est passé de 712 euros en 2023 à 897 euros en 2024, soit une progression de 26 %.

4.1.1.2.4 Les évolutions des résultats de la campagne depuis 2019 :



Années	Contrôles clos	Variation	Montant d'impacts financiers	Variation	Impact financier moyen	Variation	Taux de dossiers	Variation
2018-2019	582 319		273 286 931 €		469		57%	
2019-2020	660 248	13%	300 940 653 €	10%	456	-3%	61%	6%
2020-2021	580 787	-12%	278 426 993 €	-7%	479	5%	61%	0%
2021-2022	566 777	-2%	304 460 585 €	9%	537	12%	67%	10%
2022-2023	456 612	-19%	324 979 067 €	7%	712	32%	79%	19%
2023-2024	382 918	-16%	343 585 109 €	6%	897	26%	82%	4%

Le nombre de contrôles

Le nombre de contrôles n'a cessé de diminuer depuis 2019. Cette diminution s'explique jusqu'en 2022 par l'étalement de la charge, la crise sanitaire et la crise de production. La diminution en 2023 et 2024 est quant à elle la résultante des objectifs en montant mis en place en 2023 et à l'augmentation importante de l'impact financier moyen.

L'impact financier

L'impact financier détecté a subi une diminution en 2021 et 2022. Cette diminution s'explique par les difficultés rencontrées à la sortie de la période du COVID et lors de la crise de production. Les organismes ont priorisé la campagne Rac afin d'optimiser les impacts financiers détectés et limiter la période de prescription, avec la mise en place des nouveaux objectifs en 2023.

L'impact financier moyen

Le montant moyen des If n'a pas cessé de progresser depuis 2019. La progression en 2024 s'inscrit dans la lignée de la mise en place des nouveaux objectifs en 2023, au traitement plus rapide de la campagne et à la livraison d'une requête d'ordonnancement de la campagne.

4.1.1.3 Les constats 2024 sur les rac A

1. La diminution du nombre de contrôles entre 2023 et 2024 : - 16 %

Le nombre de contrôles clos est passé de 538 656 en 2023 à 454 077 contrôles clos en 2024, soit une diminution de - 16 %.

Cette diminution s'explique principalement par la mise en place des objectifs en montant sur la campagne et à la diffusion d'une requête d'ordonnancement de la campagne.

2. L'augmentation du taux de dossier avec un impact financier : + 4 %

Le taux de dossier avec un impact financier est de 74 % (soit un indu, soit un rappel, soit les deux) contre 71 % en 2023, soit une augmentation de 4 %. Cette augmentation s'explique par la mise en place des objectifs en montant avec une prise en charge plus rapide de la campagne et la réalisation de moins de contrôles sur des périodes prescrites.

Ce qui signifie que 7 contrôles sur 10 aboutissent à une régularisation des droits (indu ou rappel ou les deux).

3. L'augmentation de l'impact financier global : + 8 %

Le montant des impacts financiers est passé de 337,5 millions en 2023 à 365,7 millions en 2024, soit une augmentation de 28,2 millions d'euros.

4. L'augmentation des montants des impacts financiers moyen : + 18%

L'impact financier moyen est passé de 627 € en 2023 à 805 € en 2024, soit une augmentation de 29 %.

4.2 Les contrôles Rac Trimestriels

4.2.1 Les résultats globaux

Années	Type de cible	Nombre de contrôles clôturés	Nombre d'indus	Montant d'indus	Nombre de rappels	Somme de Montant rappels	Indus + rappels	Taux d'IF
2023	AAH	56 005	12 389	7 511 711 €	3 545	2 659 801 €	10 171 513 €	28%
	PA	548 862	147 190	44 203 443 €	35 471	11 138 141 €	55 341 585 €	33%
	RSA	597 265	129 435	76 601 202 €	51 107	39 031 606 €	115 632 808 €	30%
Total 2023		1 202 132	289 014	128 316 356 €	90 123	52 829 548 €	181 145 906 €	32%
2024	AAH	84 734	19 192	10 014 282 €	6 035	4 251 119 €	14 265 401 €	27%
	PA	577 576	174 472	47 090 489 €	41 638	11 919 387 €	59 009 876 €	35%
	RSA	738 582	184 786	104 398 284 €	73 782	53 463 342 €	157 861 626 €	30%
Total 2024		1 400 892	378 450	161 503 056 €	121 455	69 633 848 €	231 136 904 €	32%
Variations		17%	31%	26%	35%	32%	28%	0%

En 2024, il est fait le constat d'une augmentation de 17 % des contrôles clos et une augmentation de 28 % du montant d'impact financier.

L'augmentation du montant d'impact financier est liée à l'effet volume et l'effet IF moyen.

Elle se décompose ainsi :

- Effet volume : + 30 millions d'euros ;
- Effet If moyen : + 20 millions d'euros.

L'augmentation en termes de volumétrie et d'impact financier porte principalement sur les cibles 50 (P et T) et 40 T. Il faut tout de même préciser qu'en 2025, ce résultat devrait être différent avec le déploiement du préremplissage des ressources pour le Rsa et la Ppa, et la suppression des cibles 50 (P et T).

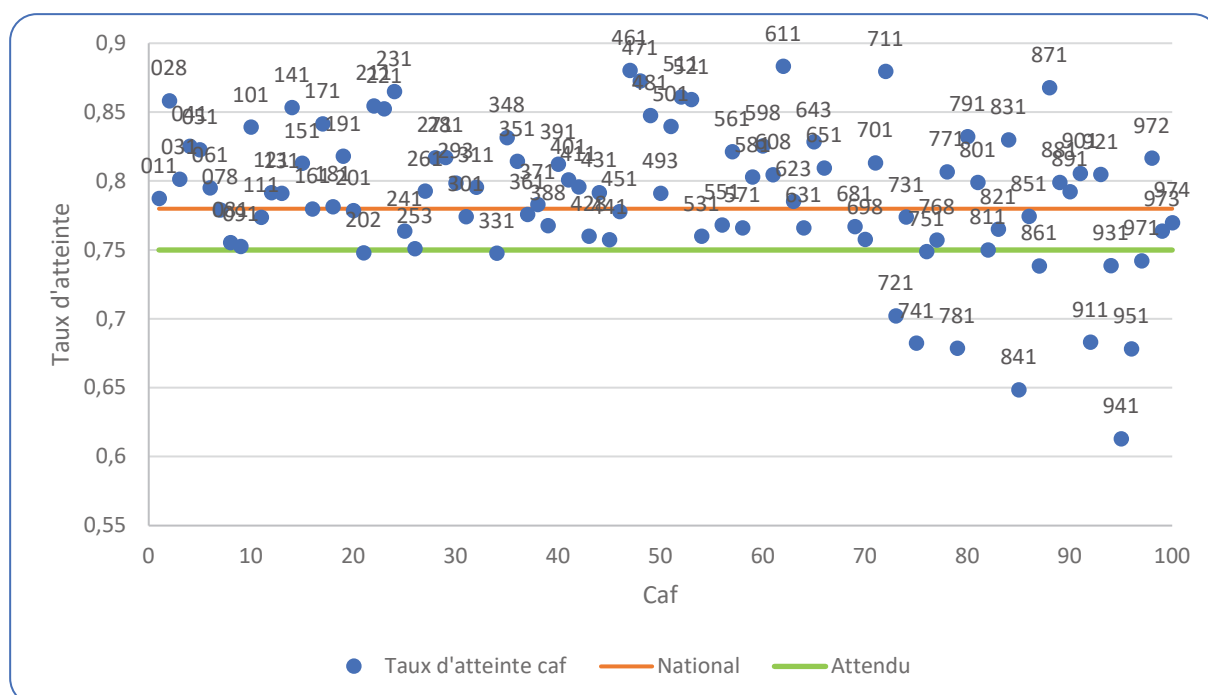
4.2.2 Résultats de l'objectif 2024

4.2.2.1 Le taux d'atteinte de l'objectif

	Objectif 2024	Contrôles	Taux d'atteinte	Taux de dossiers avec impacts financiers
Réseau	1 400 482	1 093 688	78 %	29 %

L'objectif Rac T est atteint au niveau National.

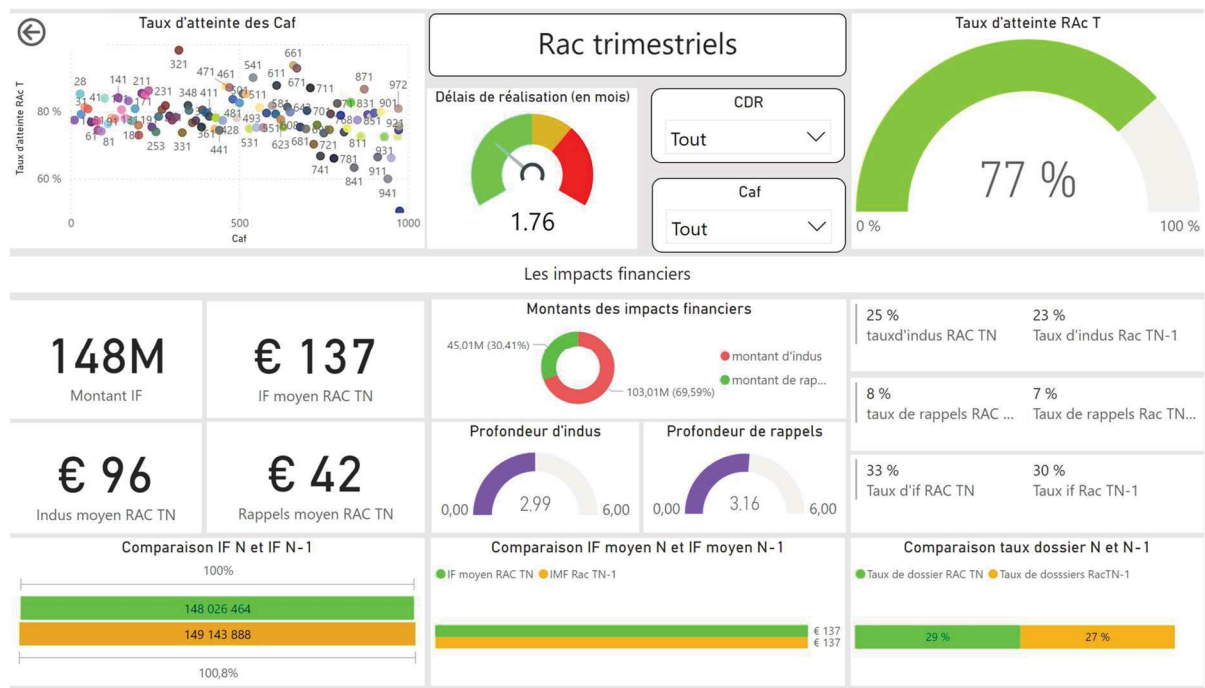
4.2.2.2 Les résultats des organismes au 31/12



L'objectif est validé par 90 caisses en 2024, contre 74 caisses en 2023.

- ✓ 76 sans code D ;
- ✓ 14 avec les codes D

Résultats détaillés :



4.2.2.3 L'analyse synthétique des résultats

Le réseau a détecté 1,1 millions d'euros d'impacts financiers de moins que l'année dernière.

Près de 3 contrôles rac sur 10 donnent lieu à une régularisation des droits des allocataires contrôlés.

En 2024, les 10 % des Caisses « les plus performantes » ont un taux de dossier avec impact financier en contrôle sur pièce 1,3 fois (vs 1,3 fois en 2023) plus élevé que les 10 % « des Caisses les moins performantes ».

Le montant d'impact financier moyen est identique à celui de 2023 (137 €).

4.2.3 Les constats sur les rac T

1. L'augmentation du nombre de contrôles : + 17 %

Le nombre de contrôles Rac T clôturés en 2023 a augmenté de 198 760 contrôles par rapport à 2022, soit 17 %.

2. L'augmentation de l'impact financier moyen : + 9 %

En 2024, l'impact financier moyen détecté a augmenté de 14 euros, il est passé de 151 € à 165 €.

3. L'augmentation de l'impact financier global : + 28 %

Le montant des impacts financiers est passé de 181,1 millions en 2023 à 231,1 millions en 2024, soit une augmentation de 28 % (+ 50 millions d'euros).

4.3 Les contrôles datamining sur pièces

4.3.1 Les résultats globaux

Origine contrôle	Nombre contrôles	Indus			Rappels			Taux IF	IF global	If moyen	Taux Dossiers avec un IF
		Nombre	Taux	Montant	Nombre	Taux	Montant				
Sur pièce 2023	128 489	66 217	52%	92 060 322 €	51 266	40%	46 746 498 €	91%	138 806 820 €	1 080 €	58%
Sur pièce 2024	118 680	66 283	56%	102 960 009 €	50 915	43%	49 159 413 €	99%	152 119 422 €	1 282 €	63%
Variation	-8%	0%	7%	12%	-1%	7%	5%	9%	10%	19%	9%

4.3.2 La répartition entre service

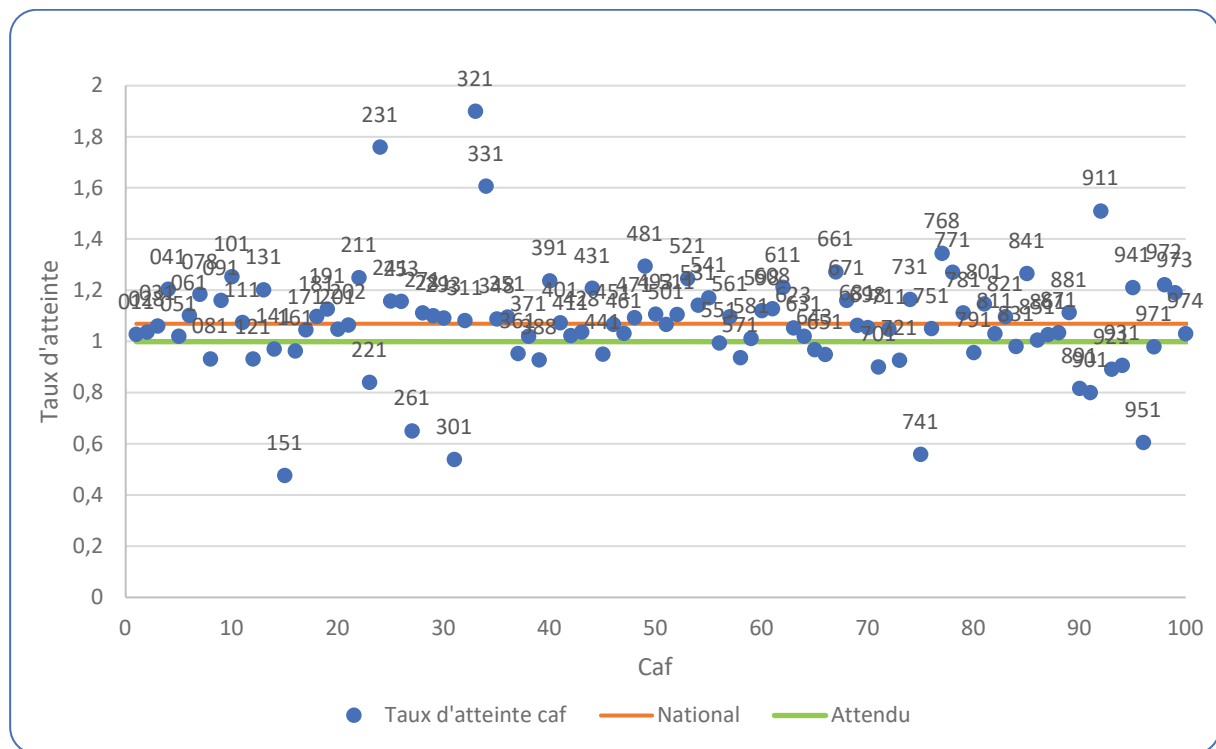
	Nombre de contrôles 2023	Répartition 2023	Nombre de contrôles 2024	Répartition 2024	Variation 2023-2024
Les services de l'ordonnateur	49 026	38%	43 702	37%	-11%
Les services de la Direction financière	79 463	62%	74 978	63%	-6%
Total sur pièces	128 489	100%	118 680	100%	-8%

4.3.3 Le taux d'atteinte de l'objectif en montant

	Objectif 2024	Montant d'impacts financiers	Taux d'atteinte	Taux de dossiers avec impacts financiers
Réseau	141 621 627 €	152 119 422 €	107%	63%

L'objectif est atteint au niveau national.

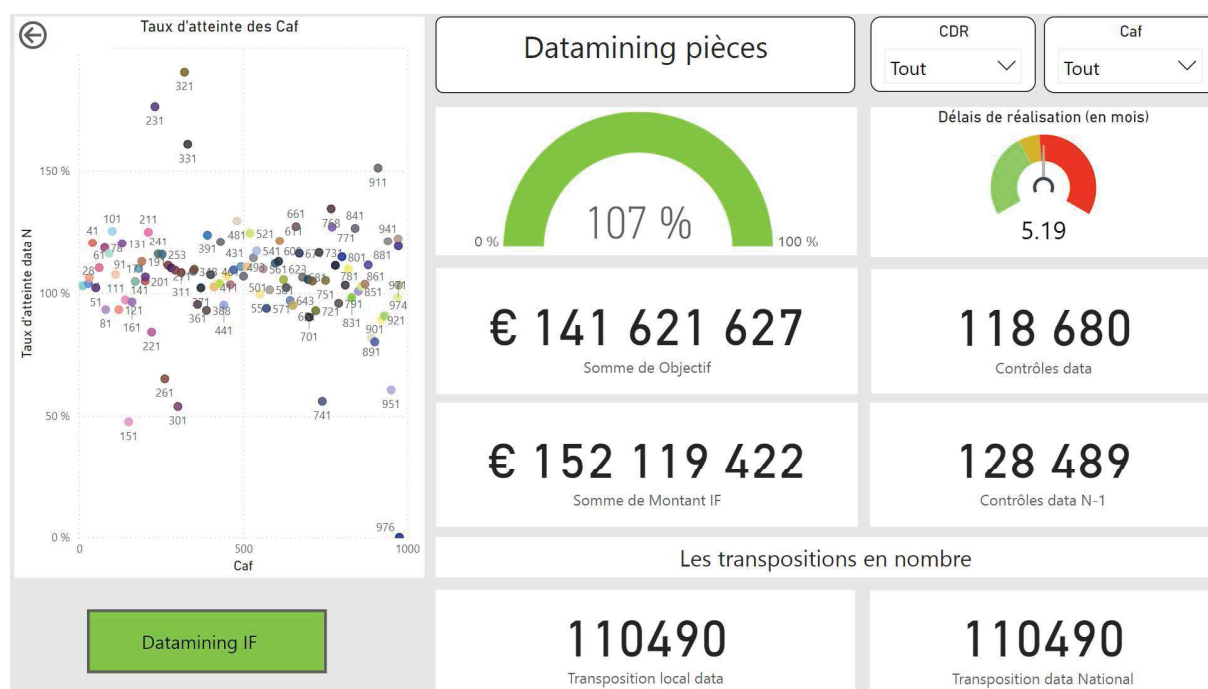
4.3.4 Les résultats des organismes au 31/12



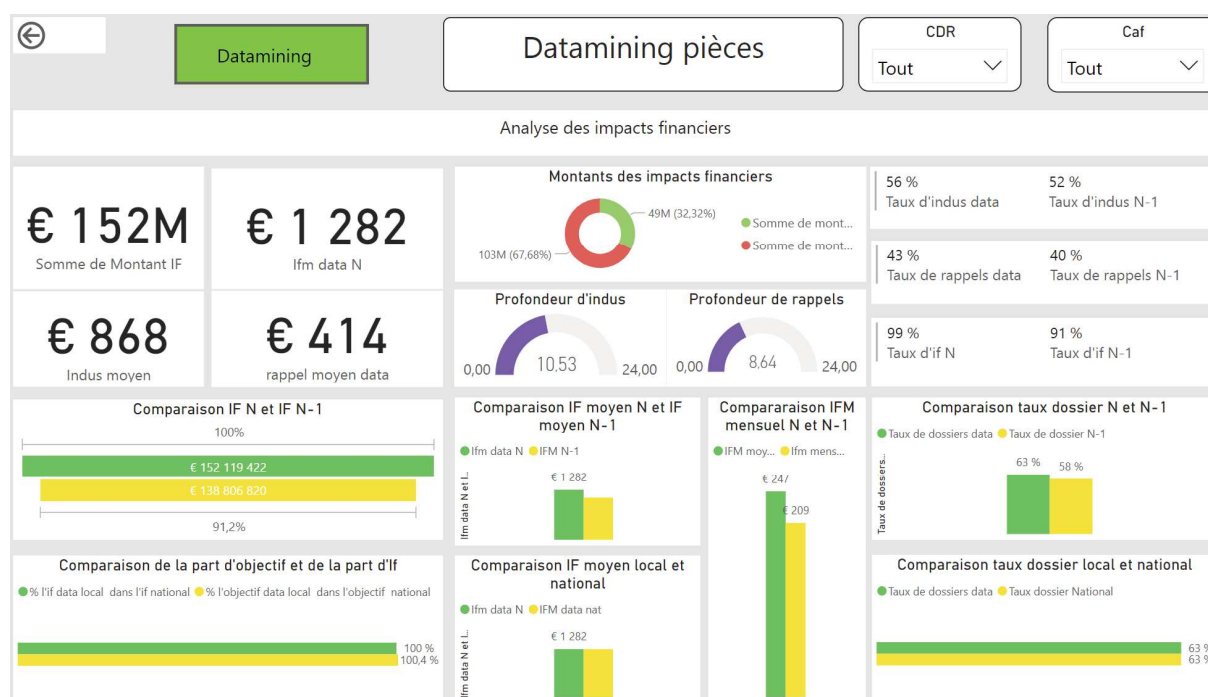
L'objectif est validé par 90 caisses.

- ✓ 74 en montant ;
- ✓ 16 par la mesure d'élasticité.

Résultats détaillés :



Les résultats financiers :



4.3.5 L'analyse synthétique des résultats datamining

Le nombre de contrôles clos a diminué par rapport à décembre 2023 (- 9 809 contrôles).

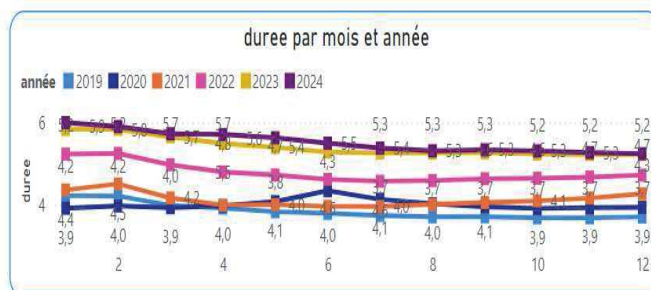
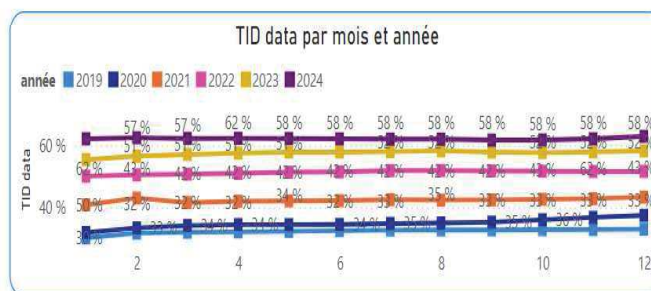
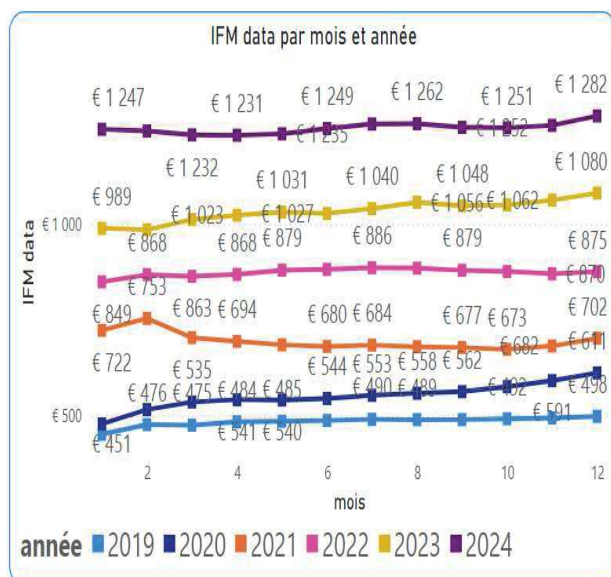
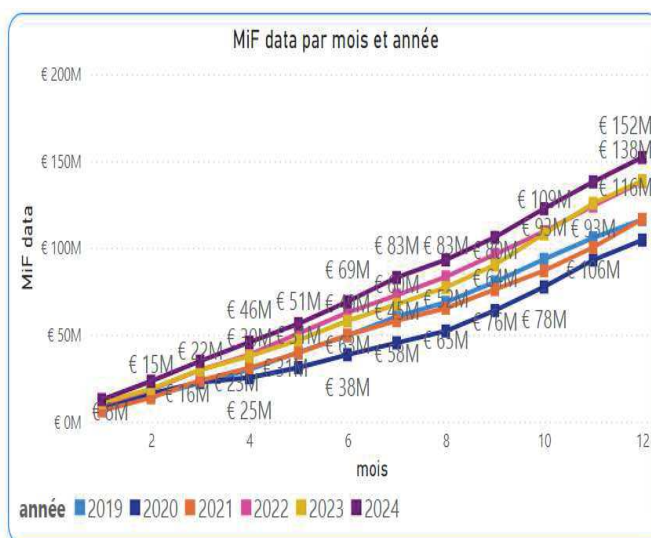
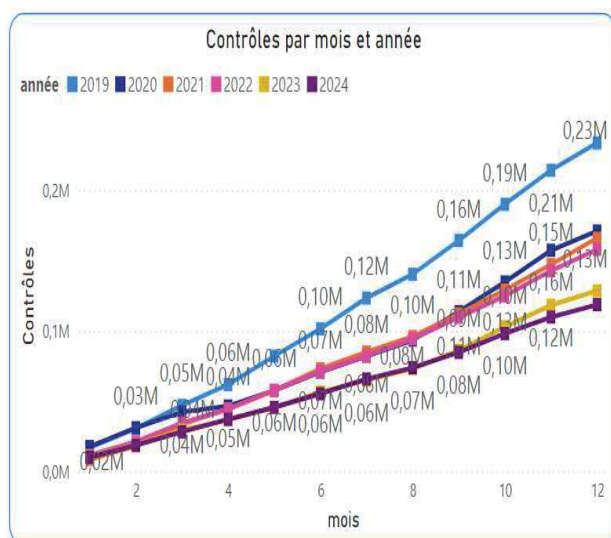
Le réseau a détecté 13 millions d'euros d'impacts financiers de plus que l'année dernière.

Plus de 6 contrôles sur 10 contrôles datamining sur pièces donnent lieu à une régularisation des droits des allocataires contrôlés.

En 2024, les 10 % des Caisses « les plus performantes » ont un taux de dossier avec impact financier en contrôle sur pièce 1,36 fois (Vs 1,59 fois en 2023) plus élevé que les 10 % « des Caisses les moins performantes ».

Le montant d'impact financier moyen a continué de progresser entre 2023 et 2024. Il est passé de 1 080 € en 2023 à 1 282 € en 2024, soit une progression de 19 %.

4.3.6 Les évolutions du datamining pièces depuis 2019



Années	Contrôles clos	Variation	Montant d'impacts financiers	Variation	Impact financier moyen	Variation	Taux de dossiers	Variation
2019	233 733		116 352 579		498		33%	
2020	171 030	-27%	104 524 103	-10%	611	23%	37%	12%
2021	165 962	-3%	116 454 300	11%	702	15%	43%	16%
2022	157 960	-5%	138 284 651	19%	875	25%	52%	20%
2023	128 489	-19%	138 806 820	0%	1 080	23%	58%	12%
2024	118 680	-8%	152 119 422	10%	1 282	19%	63%	9%

Le nombre de contrôles

Le nombre de contrôles datamining clos n'a cessé de diminuer depuis 2019.

La mise en place du protocole V5 en 2023 a permis de réduire le temps de réalisation des contrôles, cependant la mise en place des objectifs en montant a incité les organismes à investiguer plus afin de détecter plus d'impacts financiers.

L'impact financier

Le montant d'impact financier a progressé en 2024, après une stagnation entre 2022 et 2023. Cette variation s'explique par l'effet volume, compensé par l'augmentation de l'impact financier moyen. De plus, il est constaté une meilleure articulation entre la campagne Rac et les contrôles datamining, tout au long de l'année, ce qui a permis au Réseau d'atteindre l'objectif en 2024.

L'impact financier moyen

L'impact financier moyen a fortement progressé depuis 2019, avec un pic à 25 % en 2022. Cette progression constante s'explique par la hausse des impacts financiers, malgré la baisse des contrôles clos depuis 2019.

L'augmentation en 2023 et 2024 peut être imputée au protocole V5. La mise en place du DRM (consultation du portail à compter d'octobre 2024), par le biais du protocole V6, a également son effet dans l'évolution de l'impact financier moyen pour l'exercice 2024.

4.3.7 Les constats 2024

1. 116 485 matricules allocataires contrôlés

Les 118 680 contrôles, réalisés sur pièces, dans le cadre du datamining, ont permis de contrôler 116 485 allocataires.

2. La diminution du nombre de contrôles : - 8 %

Le nombre de contrôles clos est passé de 128 489 en 2023 à 118 680 contrôles clos en 2024, soit une diminution de 8 %.

3. Une augmentation de l'impact financier global : + 10 %

Le montant des impacts financiers est passé de 138,8 millions d'euros en 2023 à 152,1 millions d'euros en 2024, soit une augmentation de 13,3 millions d'euros.

Cette augmentation s'explique par l'augmentation de l'If moyen (+ 19 %), compensée par une baisse en volume (- 8 %).

Elle se décompose ainsi

- ✓ Effet volume : -10,6 millions d'euros ;
- ✓ Effet If moyen 23,9 millions d'euros.

4. L'augmentation de l'impacts financiers moyen : + 19 %

L'impact financier moyen est de 1 282 € (1 080 € en 2023), soit une augmentation de 19 % :

- ✓ L'indu moyen est de 1 553 € (1 390 € en 2023),
- ✓ Le rappel moyen est de 966 € (912 € en 2023).

Cette augmentation des impacts financiers moyen et du taux de dossiers avec impact financier résulte des travaux réalisés par le COPAC (Cf bilan du COPAC), d'une meilleure application du protocole de contrôles, de la mise en œuvre d'organisations centralisées de traitement des contrôles, ainsi du changement d'objectif.

5. L'augmentation du taux de dossier avec If : + 9 %

Le taux de dossier avec If a augmenté cette année, celui-ci est passé de 58 % à 63 %, soit une évolution de 9 %.

5 LES CONTROLES SUR PLACE

5.1 En quelques chiffres

- 692 Etp sur l'ensemble du territoire (hors SNLFE),
- 91 198 contrôles réalisés (contre 109 834 en 2023),
- 501,5 millions d'euros d'indus et de rappels détectés (contre 473,8 millions d'euros en 2023),
- Un taux de dossiers avec impact financier de 83 % (contre 80 % en 2023),
- Un impact financier moyen par contrôle de 5 499 € (contre 4 314 € en 2023).

5.2 Les résultats globaux

Années	Contrôles	Indus	Taux d'indus	Montant d'indus	Rappels	Taux de rappels	Montant rappels	If total	If moyen	Taux de dossier
2023	109 834	81 095	74%	404 227 469 €	56 283	51%	69 542 279 €	473 769 748 €	4 314 €	80%
2024	91 198	69 988	77%	438 164 788 €	45 680	50%	63 376 678 €	501 541 466 €	5 499 €	83%
Variation	-17%	-14%	4%	8%	-19%	-2%	-9%	6%	27%	4%

En 2024, le réseau a clôturé 18 636 contrôles (- 17 %) de moins par rapport à 2023. En parallèle, les impacts financiers ont aussi augmenté de 27,8 millions d'euros.

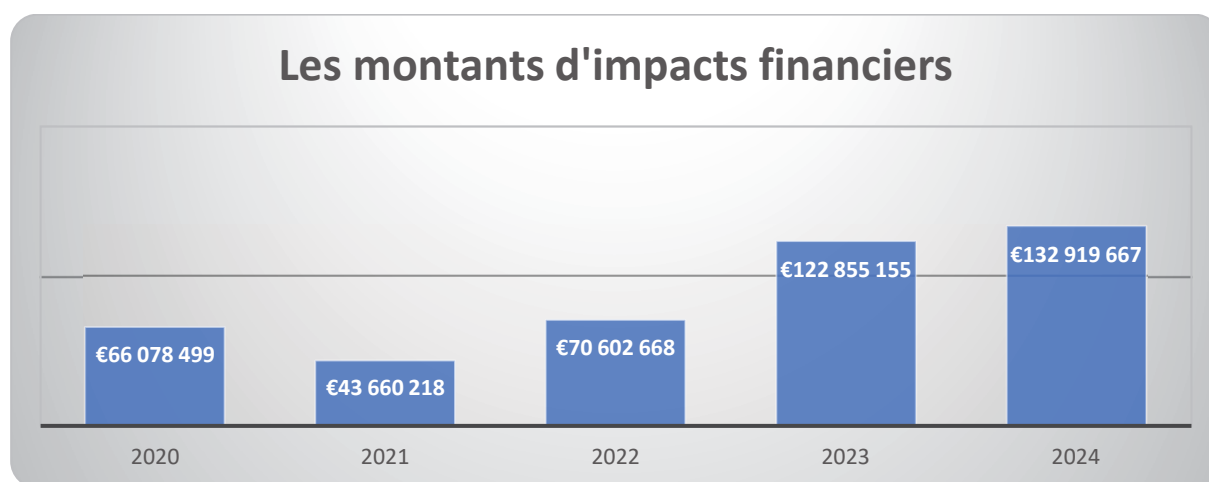
Cette augmentation s'explique par l'augmentation de l'If moyen en 2024, compensée par l'effet volume.

Celle-ci se décompose de la manière suivante :

- Effet volume : - 80,4 millions d'euros ;
- Effet If moyen : 108,1 millions d'euros.

5.3 Zoom sur la cible 957 (cible SNLFE contrôle de la résidence)

	2020	2021	2022	2023	2024
Contrôles clos	8 302	5 014	7 845	11 132	10 755
Indus	6 111	3 675	6 196	9 902	9 611
Taux d'indus	74%	73%	79%	89%	89%
Montant d'indu	64 872 807 €	42 829 816 €	69 375 057 €	120 782 256 €	130 550 834 €
Rappels	1 308	837	1 527	2 303	2 409
Taux de rappels	16%	17%	19%	21%	22%
Montant de rappels	1 205 691€	830 401€	1 227 611 €	2 072 899 €	2 368 833 €
Nombre de dossiers avec impact	6263	3788	6372	10 078	9 851
Taux de dossier d'impact	75%	76%	81%	91%	92%
Montant d'impact financier	66 078 499 €	43 660 218 €	70 602 668 €	122 855 155 €	132 919 667 €
Impact financier moyen	7 959€	8 708€	9 000€	11 036 €	12 359 €
Délai Réalisation	4,0	4,0	4,1	4,1	3,5
Profondeur indu	19,8	20,3	20,4	20,6	20,7
Profondeur rappel	8,0	7,4	8,2	7,3	8,1



Les résultats de la cible 957 représentent 27 % des impacts financiers détectés en contrôle sur place (vs 26 % en 2023).

La progression de l'impact financier détecté pour la fraude à la résidence s'est stabilisée par rapport à celle de 2023 (+ 8 % vs + 74 %), représentant plus de 10 millions d'euros.

Dans les faits, cette augmentation correspond à une augmentation de l'impact financier moyen, compensée par l'effet volume.

Celle-ci se décompose de la manière suivante :

- Effet volume : - 4,2 millions d'euros ;
- Effet If moyen : + 14,2 millions d'euros.

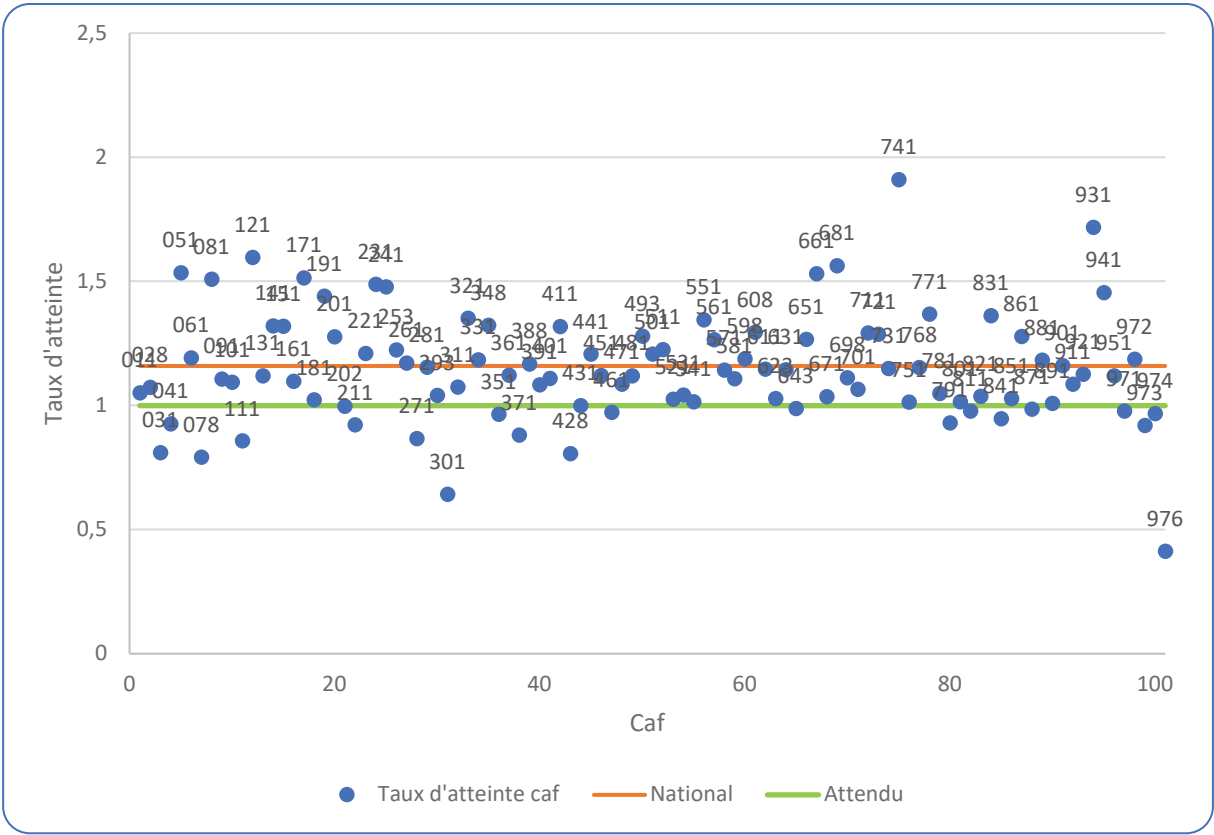
Le taux de dossiers avec impact financier est de 92 %. Ceci signifie que plus de 9 contrôles à la résidence sur 10 donnent lieu à une régularisation des droits de l'allocataire.

5.4 Le taux d'atteinte de l'objectif en montant

	Objectif 2024	Montant d'impacts financiers	Taux d'atteinte	Taux de dossiers avec impacts financiers
Réseau	434 224 268	501 541 466 €	116 %	83%

L'objectif est atteint au niveau national.

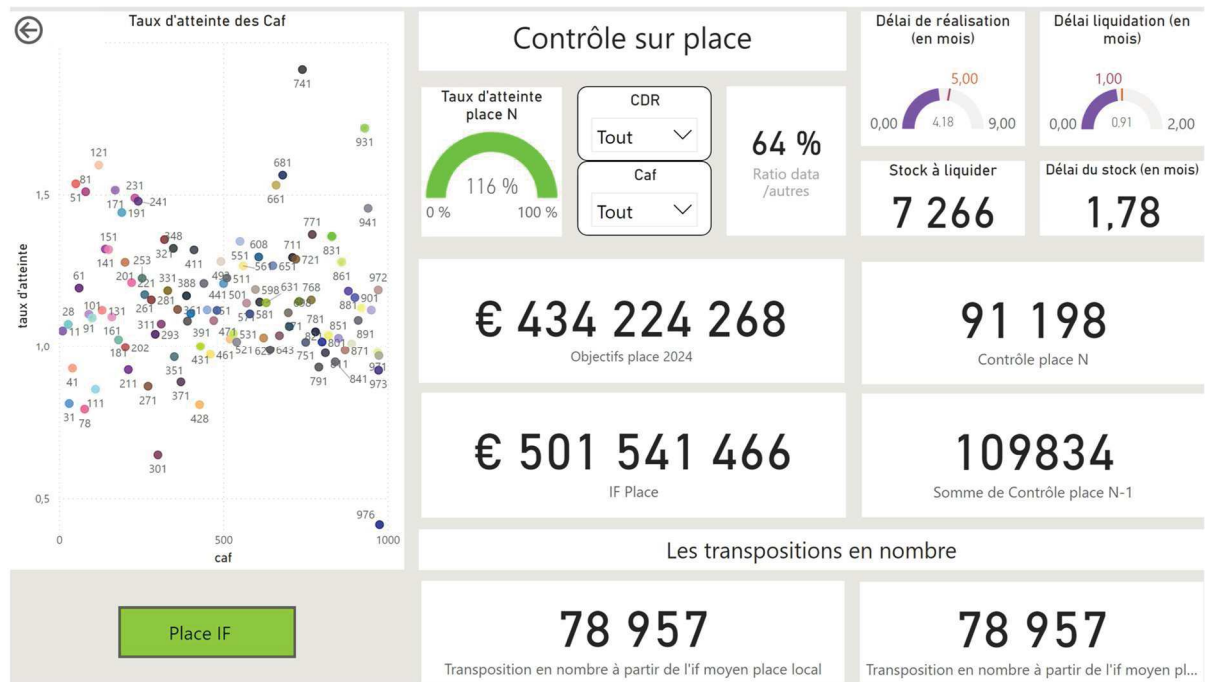
5.4.1 Les résultats des organismes au 31/12



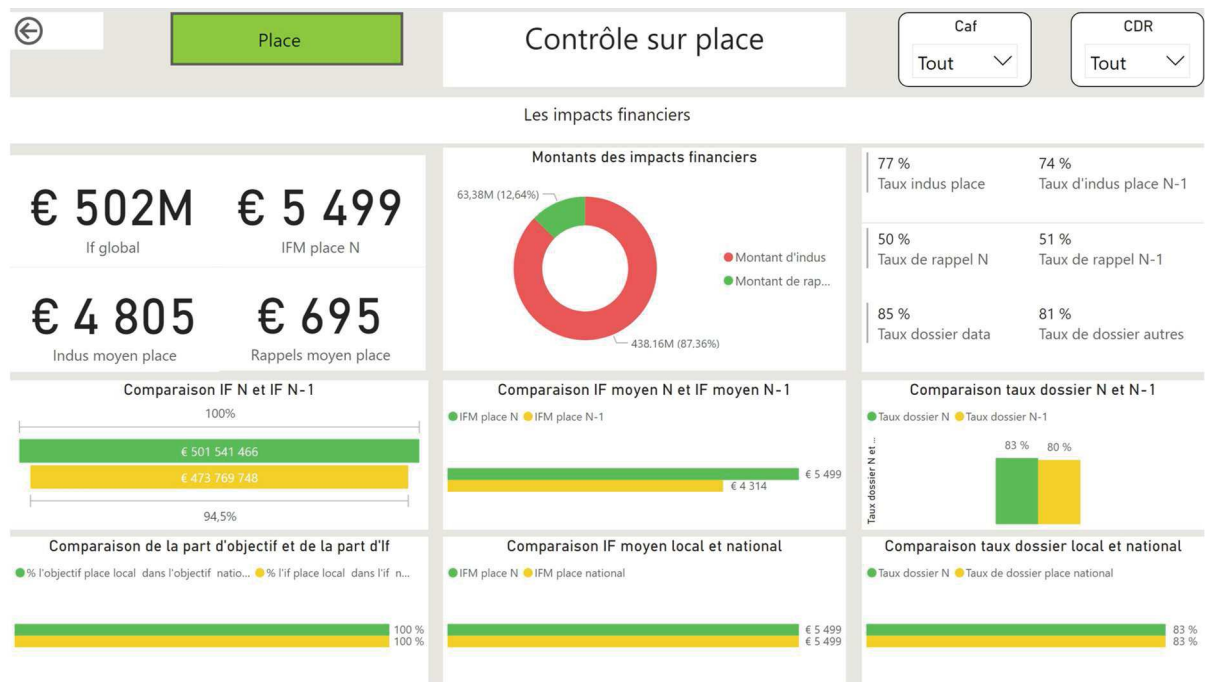
L'objectif est validé par 89 Caf :

- ✓ 77 en montant,
- ✓ 12 caf par la mesure d'élasticité.

Résultats détaillés :



Les résultats financiers :



5.4.1 L'analyse synthétique des résultats contrôles sur place en 2024

Le nombre de contrôles clos a diminué par rapport à décembre 2023 (- 18 636 contrôles).

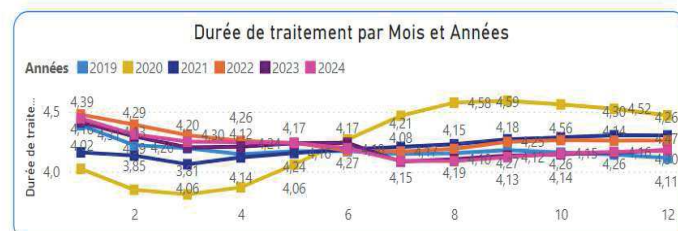
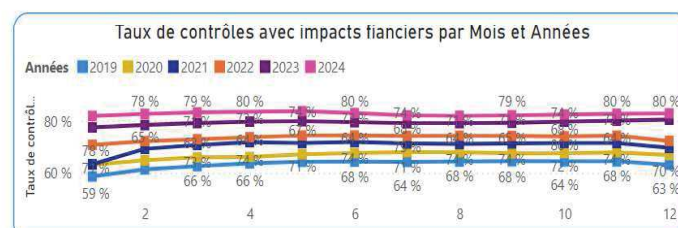
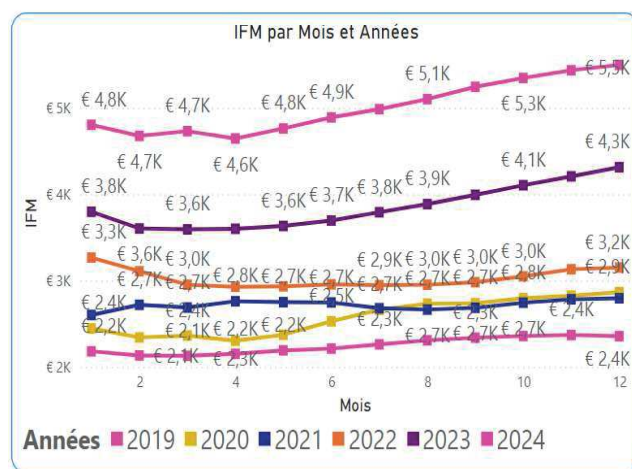
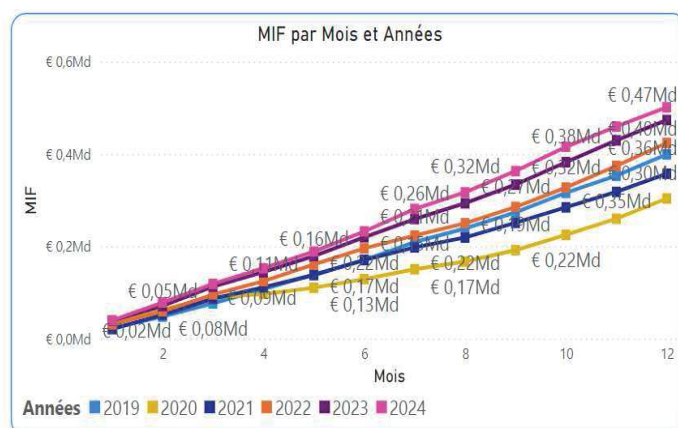
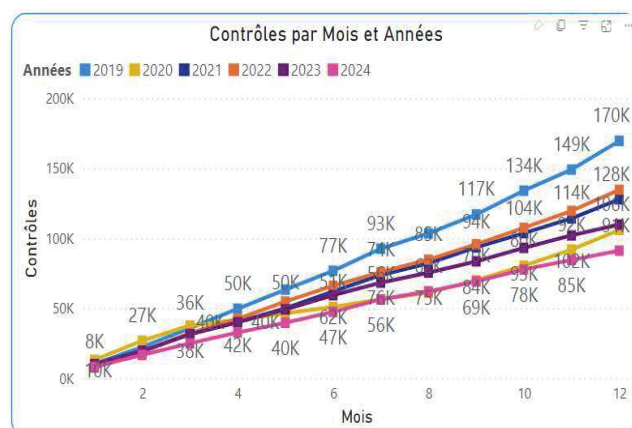
Le réseau a détecté 27,8 millions d'euros d'impacts financiers de plus que l'année dernière.

8 contrôles sur place sur 10 donnent lieu à une régularisation des droits des allocataires contrôlés.

En 2024, les 10 % des Caisses « les plus performantes » ont un taux de dossier avec impact financier en contrôle sur place 1,22 fois (vs 1,22 fois en 2023) plus élevé que les 10 % « des Caisses les moins performantes.

Le montant d'impact financier moyen a continué de progresser entre 2023 et 2024. Il est passé de 4 314 € en 2023 à 5 499 € en 2024, soit une progression de 27 %.

5.4.2 Les évolutions du contrôle sur place depuis 2019 :



Années	Contrôles clos (hors code D)	Variation	Montant d'impacts financiers	Variation	Impact financier moyen	Variation	Taux de dossiers	Variation
2019	165 327		399 169 039		2 414		64%	
2020	101 350	-39%	303 747 404	-24%	2 997	24%	67%	5%
2021	124 064	22%	357 331 655	18%	2 880	-4%	70%	4%
2022	130 490	5%	424 225 731	19%	3 251	13%	72%	3%
2023	109 834	-16%	473 769 748	12%	4 314	33%	80%	11%
2024	91 198	-17%	501 541 466	6%	5 499	27%	83%	4%

Le nombre de contrôle

Le nombre de contrôles a diminué depuis 2019. Cette diminution s'explique par la professionnalisation des contrôleurs et la complexité grandissante des contrôles. Il faut aussi prendre en compte l'arrêt des contrôles et l'arrêt des visites domiciliaires en 2020 durant la pandémie. Il faut tout de même noter une reprise d'activité en 2022 après la crise.

La diminution en 2023 et 2024 s'explique principalement par la mise en place des nouveaux objectifs. En effet l'impact financier moyen augmentant les organismes du réseau ont besoin de réaliser moins de contrôles pour atteindre leur objectif. Cependant cette diminution est à surveiller en 2025 afin de conserver un nombre minimum de contrôles réalisés et la crédibilité de l'activité vis-à-vis de nos tutelles. Pour ce faire, une mesure de décote de résultat basé sur le délai de réalisation et/ou le nombre de contrôles clos sera mise en place dès 2025.

L'impact financier

Malgré la diminution du nombre de contrôles, on constate que le montant d'impact financier n'a cessé d'augmenter, hormis pour l'année 2020. Cette augmentation met en exergue la performance des contrôles et traduit une augmentation des impacts financiers moyens.

L'impact financier moyen

L'impact financier moyen n'a cessé de progresser depuis 2019. Cette augmentation traduit la performance des contrôles réalisés. Elle est le fruit de l'évolution des différents outils mis à disposition des contrôleurs, tel que le protocole, les différents portails, la formation, la mise en place du SNLFE...

En 2024, les cibles de contrôle sur place SNLFE représentent 29 % des impacts financiers détectés (dont 27 % pour la cible 957).

Suite à la mise en place de nouveaux objectifs en 2023, la progression de l'impact financier moyen est à mettre en corrélation avec l'effet volume observé. La baisse du nombre de contrôles se concentre sur les contrôles Datamining.

5.4.3 Les constats

1. 89 649 matricules allocataires contrôlés

Les 91 198 contrôles réalisés sur place ont permis de contrôler 89 649 allocataires.

2. La diminution du nombre de contrôles clos : -17 %

Le nombre de contrôles clos est passé de 109 834 en 2023 à 91 198 contrôles clos en 2024, soit une diminution de - 17 %.

3. Le temps de réalisation d'un contrôle sur place

Le temps moyen de réalisation d'un contrôle est identique à celui de 2023 (4,18 mois) dont 0,91 mois de liquidation (0,8 mois en 2023).

85 Caf ont une durée de réalisation inférieure ou égale à 5 mois et 70 Caf ont une durée de liquidation inférieure ou égale à 1 mois.

4. Le stock de rapports rendus non liquidés

A fin décembre 2024, 7 226 rapports avaient été rendus et n'étaient pas liquidés, soit une baisse de 24 % par rapport à 2023 (7 226 vs 9 542).

Ce stock avait une durée moyenne de 1,68 mois (vs 1,72 mois en 2023) depuis la remise des rapports, dont :

- ✓ 48 % ayant une durée moyenne inférieure à 2 mois,
- ✓ 50 % ayant une durée moyenne entre 2 et 6 mois,
- ✓ 2 % ayant une durée moyenne supérieur à 6 mois.

Les caisses se sont bien appropriées la gestion du stock de rapports rendus non liquidés.

Cette diminution s'explique par une appropriation de la notion de stock par les caisses du Réseau et par les premières actions d'accompagnement du SNAJD (Service National d'Appui au Juste Droit).

5. L'augmentation du taux de contrôle avec un impact financier : + 4 %

Le taux de contrôle avec un impact financier est de 83 % (soit un indu, soit un rappel, soit les deux).

Ceci signifie que 8 contrôles sur place sur 10 donnent lieu à une régularisation des droits de l'allocataire.

6. L'augmentation des impacts financiers : + 6 %

Le montant des impacts financiers est passé de 473,8 millions en 2023 à 501,5 millions en 2024, soit une augmentation de 6 %.

Cette augmentation se concentre essentiellement sur la cible Résidence (957) et la cible Situation de famille (091).

7. L'augmentation de l'impact financier moyen : + 27%

Le montant financier moyen est de 5 499 € contre 4 314 € en 2023, soit une augmentation de 27 %.

6 LA FRAUDE

6.1 Les résultats globaux 2024

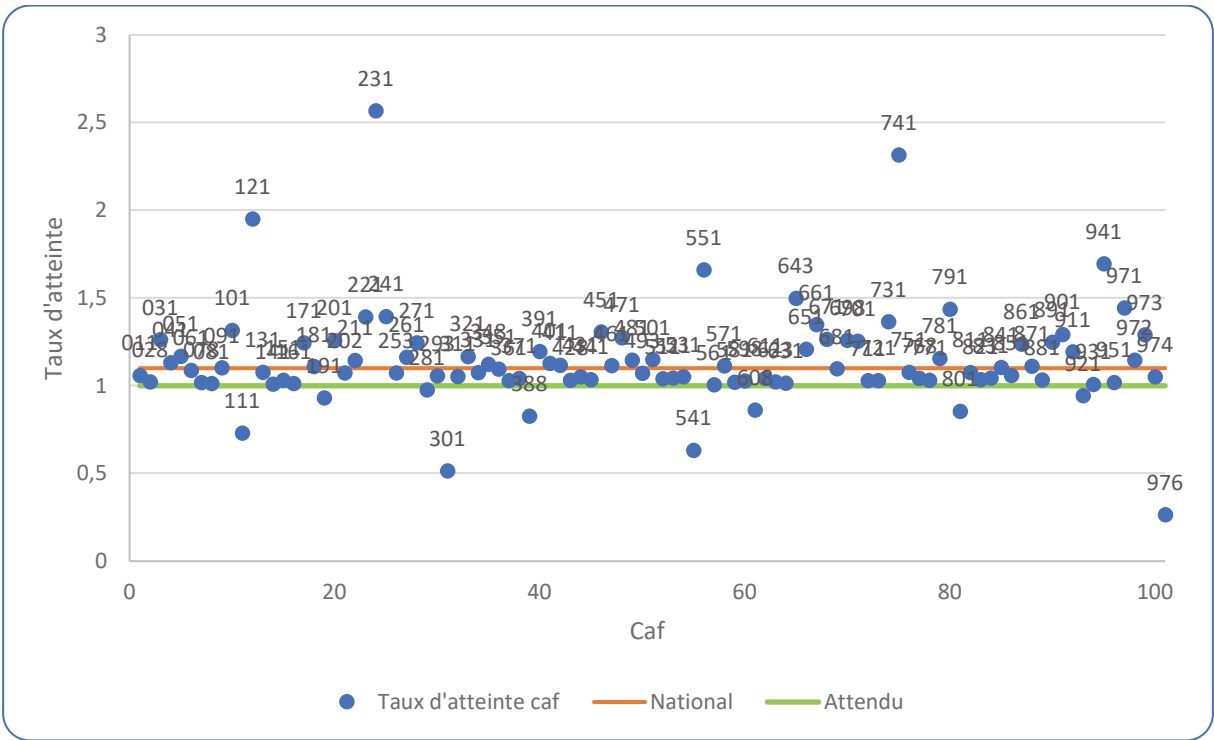
Années	Fraude	Nombre d'avertissements	Nombre de pénalités	Montant de pénalités	Pénalité moyenne	Nombre de poursuites pénales	Montant préjudice
2023	46 866	11 246	30 119	25 325 574 €	841 €	3 781	374 053 996 €
2024	49 030	13 870	31 072	24 039 020 €	774 €	3 361	449 244 499 €
Variation	5%	23%	3%	-5%	-8%	-11%	20%

6.2 Le taux d'atteinte de l'objectif en montant

Années	Montant préjudice	Montant préjudice	Taux d'atteinte	Préjudice moyen
2024	410 000 000 €	449 244 499 €	109%	9 163 €

L'objectif fixé aux Caf est atteint au niveau national.

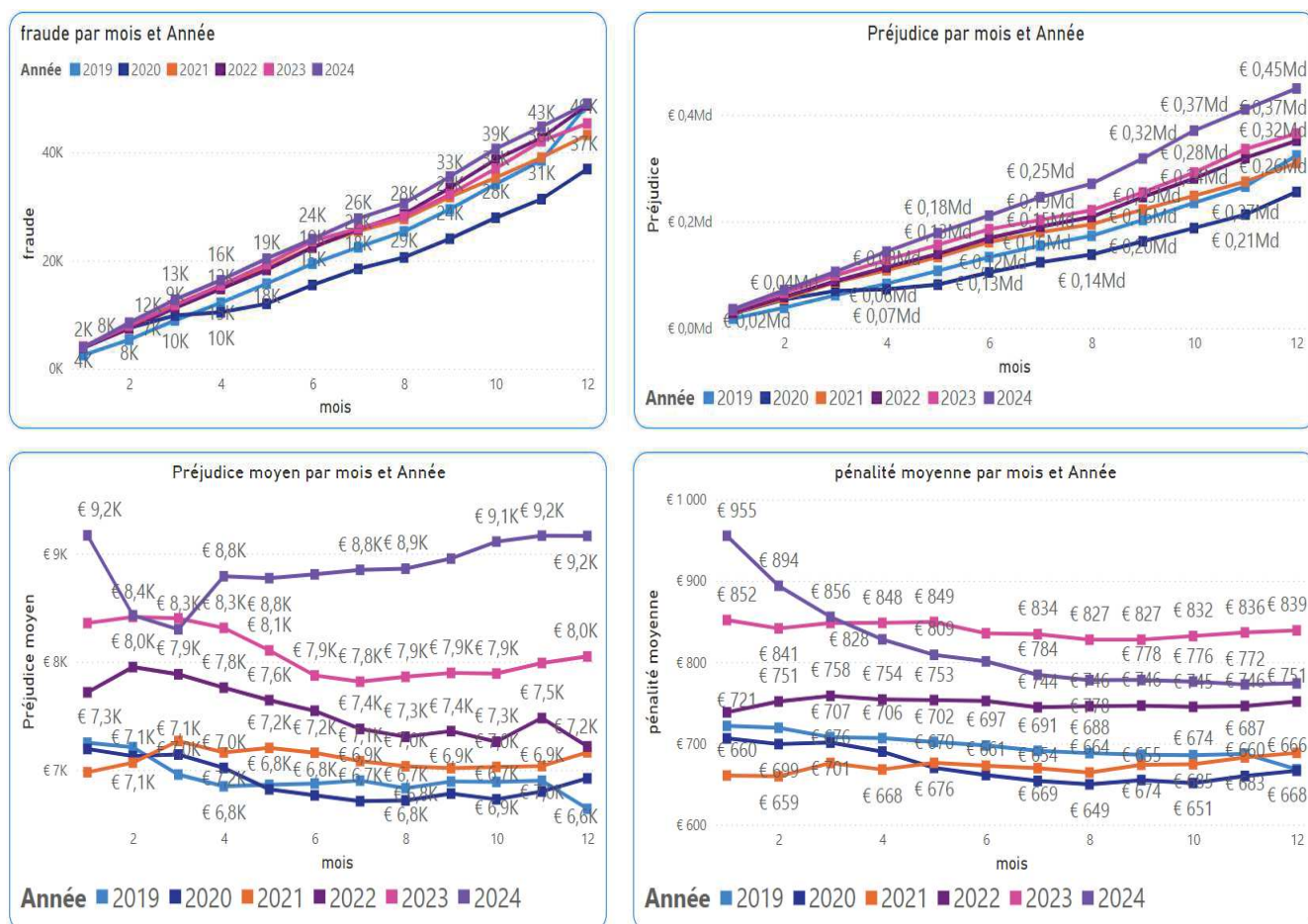
6.2.1 Les résultats des organismes au 31/12



L'objectif est validé par 94 Caf.

6.3 Les évolutions depuis 2019

6.3.1 Synthèse



Années	Nombre de fraudes qualifiées	Variation du nombre de fraudes qualifiées	Préjudice total	Variation préjudice total	Préjudice moyen	Variation préjudice moyen
2019	48 754		323 713 140 €		6 640 €	
2020	36 917	-24%	255 513 706 €	-21%	6 921 €	4%
2021	43 208	17%	309 444 959 €	21%	7 162 €	3%
2022	48 692	13%	351 420 654 €	14%	7 217 €	1%
2023	46 866	-4%	374 053 996 €	6%	7 981 €	11%
2024	49 030	6%	449 244 499 €	20%	9 163 €	15%

Les fraudes qualifiées

Le nombre de fraudes qualifiées a augmenté depuis 2019. Cette augmentation s'explique par un modèle datamining actualisé en 2020, ciblant les indus longs et importants, et par la montée en puissance des cibles SNLFE (dont la cible 957).

Cependant, il est constaté une diminution du nombre de fraudes qualifiées en 2023 par rapport à 2022, depuis le mois d'août et la mise en place de la mesure de la LFSS et ce malgré un mode opératoire pour y déroger exceptionnellement en fin d'année.

Le préjudice

Le préjudice n'a cessé de progresser depuis 2019, avec une forte augmentation entre 2023 et 2024. Cette augmentation s'explique par la performance accrue des contrôles suite à la mise en place des objectifs en montant (sur place et sur pièces), par la montée en puissance du SNLFE (notamment avec l'intégration de l'AAH dans la cible 957) et l'intégration de la majoration de 10% des indus frauduleux (28 millions d'euros en 2024).

En 2024, les contrôles SNLFE représentent 30 % des préjudices frauduleux détectés (dont 25 % pour la cible 957).

Le préjudice moyen

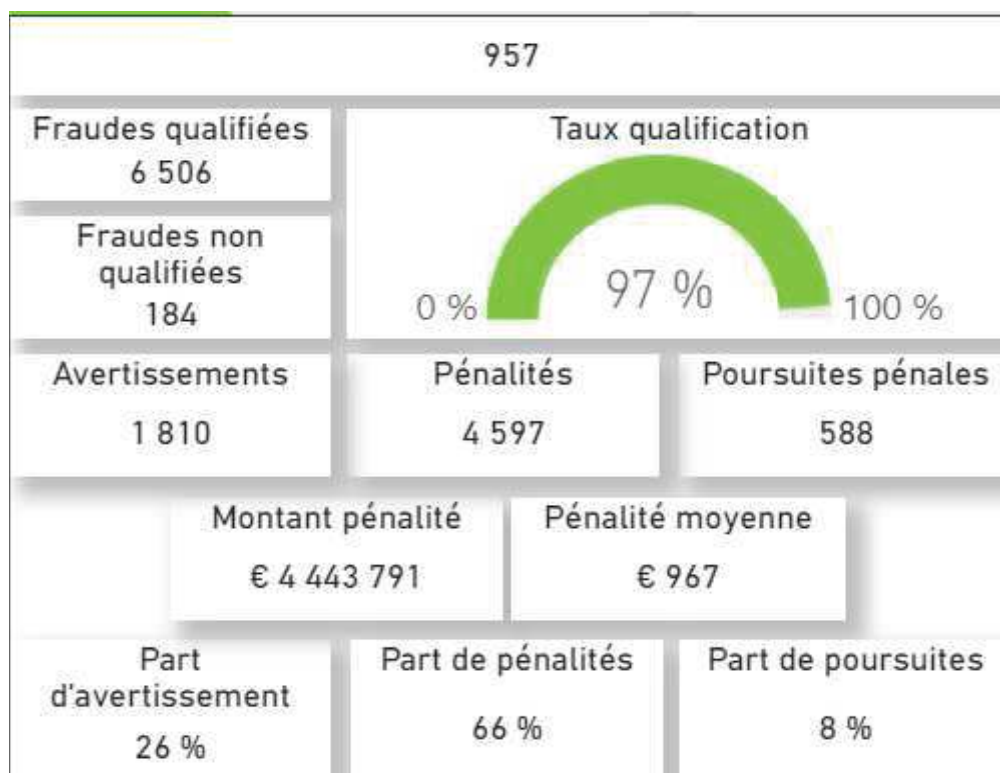
Le préjudice moyen n'a cessé de progresser depuis 2019. On constate une forte augmentation entre 2023 et 2024. Cette augmentation s'explique par la mise en place des nouveaux objectifs et la montée en puissance du SNLFE. Il est passé de 7 981 € en 2023 à 9 163 € en 2024, soit une progression de 15 % dont 8 points dû à la majoration.

6.4 Répartition des montants de fraude

Type de contrôle	Répartition des montant de fraude qualifiées
AUTRES	4%
CIBLE LOCALE	7%
DATAMINING	26%
DEMANDE TECHNICIEN	10%
OPERATION PAIEMENT	1%
RAC ANNUELS	10%
RAC TRIMESTRIELS	0%
SIGNALEMENT PARTENAIRES	8%
SNLFE	30%
SOUPCON FRAUDE	5%
Total	100%

En 2024, les cibles SNLFE ont été la source principale des montants de fraudes détectées. Ces cibles représentent 30 % des montants détecté (dont 25 % pour la cible 957).

6.5 Zoom sur la cible 957 (cible SNLFE)



La cible 957 représente 25 % (vs 26 % pour le datamining) du préjudice en 2024 et son taux de qualification est de 97 %.

En 2024, 6 506 fraudes (6 656 en 2023) ont été qualifiées pour un montant de 107 millions d'euros (97 millions d'euros en 2023).

95 % du montant de fraude qualifié a été qualifié en commission. Le montant moyen de ces fraudes est de 16 399 euros.

66 % des sanctions sont des pénalités pour un montant moyen de 967 € (vs 921 € en 2023).

6.6 Le stock de suspicions début 2025



Le stock de dossiers avec une suspicion de fraude non prise en charge est important.

Il est de 27 727 dossiers, dont 18 412 datant de 2024 (66 %).

Ces suspicions ne sont pas forcément toutes des suspicions de fraudes à passer en commission.

Une partie a pu être analysée par le service fraude et jugée non pertinente.

Cependant il peut être intéressant pour les Caf du Réseau de se pencher sur le sujet afin de faciliter l'atteinte de leur objectif 2025, et d'assainir la situation de la production.

6.7 Les constats

1. L'augmentation du nombre de fraudes qualifiées : + 6 %

Le nombre de fraudes qualifiées est passé de 46 866 en 2023 à 49 030 en 2024, soit une augmentation de 6 %.

2. L'augmentation du préjudice qualifié : + 20 %

Le montant du préjudice détecté est passé de 474,1 millions d'euros en 2023 à 449,2 millions d'euros en 2024, soit une augmentation de 20 %.

Le préjudice hors majoration est de 421 millions d'euros, soit 28,2 millions d'euros de plus que l'année dernière.

Cette augmentation se concentre principalement sur la cible contrôle à la résidence.

3. L'augmentation du préjudice moyen : + 15 %

Le montant financier moyen est de 9 163 € contre 7 981 € en 2023, soit une augmentation de 15 % dont 8 points dû à la majoration.

4. L'augmentation du montant de pénalité moyen : + 8 %

Le montant de pénalité moyen est de 912 € contre 841 € en 2023, soit une augmentation de 8 %.

5. Le stock important de suspicion de fraude

Le stock 27 727 dossiers, dont 9 315 antérieur à 2024 avec une suspicion de fraude (34 %).